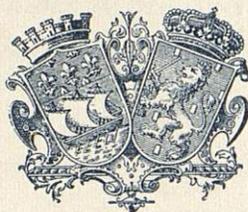


EXERCICE  
1957



BANQUE  
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 22 MAI 1958

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT  
RAPPORT ET RÉSOLUTIONS

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. EMMANUEL MONICK,	<i>Président.</i>
JULES AUBRUN,	<i>Vice-Président.</i>
HENRI DEROY,	—
FRANÇOIS ALBERT-BUISSON,	<i>Administrateur.</i>
MAURICE BÉRARD,	—
FRANÇOIS CHARLES-ROUX,	—
ÉMILE GIRARDEAU,	—
ÉMILE MINOST,	—
JEAN RATY,	—
JEAN REYRE,	—
RAOUL DE VITRY,	—
ARNAUD DE VOGÜÉ,	—

## Censeurs :

MM. HENRY DE BLETTERIE, HENRY BURNIER et JOSEPH MOISE

## Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

## Commissaires aux Comptes :

MM. C. MULQUIN, H. LÉON et P. SIMON

Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Administrateur-Directeur Général : M. JEAN REYRE.

Directeurs . . . . . MM. L. BRICARD, R. MARTIN, H. DE GUICHEN,  
B. DE MARGERIE, F. ANTHOINE.

Secrétaire Général . . . M. JEAN LEQUIME.

Directeurs-Adjoints . . . MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER,  
J. BÉDIER, J. CABET, A. LITTAYE,  
J. DUBOURDIEU, P. DECKER, G. RAMBAUD,  
R. SCHULZ.

Sous-Directeurs . . . . . MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES,  
R. LABAT, M. REINISCHE, A. DEPIERRE,  
J. DROUART, J. TRAUB.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. H. SABBAG, M. JUMEL, A. GALLAIS-HAMONNO, P. DUCHEZ,  
C. KEUSCH, M. MOREL-FATIO, H. LAPRUGNE, D. BEDIN,  
C. BOUZANQUET, Y. PELLET, Y. COUDRY, E. HAUSER, F. JARDON,  
J. JONNART, A. SPINGA, B. BONNET, G. POLTI, D. INDJOUJIAN.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.544.000.000 DE FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 — L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE, 12, Rue de Castiglione, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE 37, Cours Pierre-Puget	SUCCURSALE D'ALGER 18-24, Avenue Claude-Debussy	SUCCURSALE DE CASABLANCA 79, Avenue du Général d'Amade
SUCCURSALE D'AMSTERDAM 539, Herengracht	SUCCURSALE DE BRUXELLES 31, Rue des Colonies	SUCCURSALE DE GENEVE 6, Rue de Hollande
BUREAU DE ROTTERDAM 36, Van Vollenhovenstraat	BUREAU D'ANVERS Hôtel Osterrieth, 85 Meir	AGENCE DE LÉOPOLDVILLE Forescom-Building Avenue de la Douane

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
du 22 Mai 1958

Allocution du Président,  
Rapport du Conseil d'Administration,  
Rapports des Commissaires,  
Comptes de l'Exercice 1957,  
Résolutions de l'Assemblée.

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 22 Mai 1958

---

ALLOCUTION

prononcée par M. le Gouverneur Emmanuel MONICK, Président

---

Messieurs,

Le rapport que vous venez d'entendre vous a permis d'apprécier les résultats satisfaisants du dernier exercice. Mais vous avez pu également vous rendre compte de la part de nos bénéfices qui a été absorbée par les charges fiscales. En effet, aux impôts nouveaux qui les ont frappées comme toutes les autres sociétés, s'est ajouté, pour les banques, un impôt supplémentaire exceptionnel.

Aux renseignements donnés par le rapport sur les opérations traitées l'an passé, je voudrais ajouter un mot en ce qui concerne

la création de la Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas. Nous avons estimé, en effet, que la très grande souplesse qu'offrent les sociétés d'investissement et les exonérations fiscales dont elles bénéficient faisaient de ces organismes un instrument particulièrement bien adapté à nos besoins. Cette Société d'investissement doit, en outre, nous permettre à l'avenir de contribuer, grâce à des augmentations de son capital, au développement de nos participations, en réduisant d'autant l'effort demandé à nos propres actionnaires.

Sur les perspectives de l'exercice en cours, vous comprendrez facilement que dans l'incertitude de la conjoncture internationale et dans les difficultés de tous ordres que connaît actuellement notre pays, il me soit difficile de vous donner des assurances formelles, mais je puis vous dire que jusqu'ici les résultats de l'exercice en cours ne sont pas défavorables. J'ai toutes raisons d'espérer que, malgré les difficultés de l'heure, votre Etablissement, poursuivant les efforts qu'il n'a pas cessé d'accomplir depuis la dernière guerre, continuera à rendre à l'économie française les services que le pays doit attendre d'une grande banque d'affaires.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

---

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 22 Mai 1958

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

\*  
\* \*

L'année 1957 marquera, sans doute, dans l'histoire de l'économie mondiale, la fin de la période d'après guerre caractérisée par une expansion exceptionnellement rapide.

Le début de l'année, cependant, s'était encore déroulé dans la tension provoquée par la crise du Moyen-Orient de l'automne 1956, et avait été consacré principalement à la poursuite des efforts entrepris pour parer à la pénurie de combustibles et de

transports maritimes. Mais on avait assisté, au printemps et en été, au retour progressif de l'abondance, et, notamment à l'effondrement des frets pétroliers après la remise en service des pipelines de l'Irak et la réouverture du canal de Suez. Le dernier trimestre, enfin, a été assombri par une récession américaine, qui a aggravé tous les éléments défavorables de la situation internationale et précipité la baisse des matières premières.

Le contraste entre l'optimisme qui régnait encore au milieu de l'été et l'inquiétude qui s'était généralisée quelques semaines plus tard est un nouvel exemple de la rapidité avec laquelle se transforme une situation économique. Les signes avant-coureurs d'un changement de tendance n'avaient cependant pas manqué. Sur les marchés mondiaux la courbe des prix avait commencé à s'infléchir dès le printemps 1956. Particulièrement sensible sur le cuivre, matière première d'une extrême sensibilité aux fluctuations de la conjoncture, la baisse avait gagné en 1957 les autres métaux non ferreux. Mais le déséquilibre qui se manifestait ainsi était attribuable, au moins en partie, à la fin des achats stratégiques qui avaient, les années précédentes, gonflé anormalement la demande et même provoqué, par des contrats à long terme, la mise en exploitation de nouvelles sources de production. De même, la crise qui se faisait sentir au printemps dans l'industrie pétrolière paraissait due, moins à un excès durable de la capacité globale de production et de traitement, qu'aux conséquences accidentelles des troubles de l'hiver : développement excessif de la production et du raffinage dans certains pays, pour parer au déficit du Moyen-Orient ; réduction, dans d'autres régions, du taux d'accroissement de la consommation par suite des difficultés d'approvisionnement et de stockages spéculatifs.

Aussi, ces déséquilibres localisés n'étaient-ils pas considérés comme dangereux aussi longtemps que la conjoncture restait

élevée dans les deux grandes zones industrielles du monde libre : les États-Unis et l'Europe occidentale.

Aux États-Unis, toutefois, s'affrontaient des tendances contraires. Après la récession de 1954, l'économie américaine avait été relancée, en 1955, par l'industrie automobile et la construction immobilière, l'une et l'autre stimulées par de grandes facilités de crédit. En recul l'année suivante, ces deux secteurs avaient été relayés par le développement des investissements, si bien qu'à la fin de l'année 1956 la production industrielle avait atteint l'indice record 147 (base 100 : moyenne des années 1947-1949).

Pendant les huit premiers mois de l'année 1957, l'activité économique s'était à peu près stabilisée à ce haut niveau. Mais les dépenses d'équipement des entreprises ne progressaient plus aussi vite, la production des biens durables déclinait quelque peu et ces mouvements s'accompagnaient d'une légère réduction de l'horaire moyen de la semaine de travail. Au contraire, les revenus personnels et les dépenses, tant pour la consommation courante que pour la rétribution de services, ne cessaient de croître et le coût de la vie de s'élever. Au total, le produit national brut continuait à progresser et passait, sur une base annuelle, de 426 milliards de dollars au dernier trimestre de 1956 à 440 milliards de dollars au troisième trimestre 1957, augmentation due pour une large part à la hausse des prix.

Ainsi le processus inflationniste semblait toujours en cours, la demande de crédit restait forte entraînant l'augmentation du loyer de l'argent. Le 23 Août encore, les dirigeants du système de Réserve Fédérale, à la fois pour s'aligner sur le niveau du marché et pour poursuivre la lutte contre l'inflation, avaient porté le taux officiel d'escompte de 3 à 3 ½ %. Cependant, les cours à la bourse de New-York avaient recommencé à monter depuis le printemps, si bien qu'à la fin du mois de Juillet, le taux de capi-

talisation des actions ordinaires était tombé au-dessous du taux de rendement des obligations de premier ordre.

Au milieu de l'été, les experts publics ou privés ne s'inquiétaient pas des déséquilibres, qui apparaissaient en de nombreux secteurs de l'économie, entre une capacité de production fortement accrue et une consommation qui ne s'était pas développée aussi vite, parce qu'ils escomptaient, pour l'automne, une reprise dans l'industrie automobile, dont ils jugeaient la situation assainie après deux ans de marasme. Au lieu de cela, dès Septembre-Octobre, et contrairement à la tendance saisonnière, les statistiques faisaient ressortir un très léger fléchissement des revenus personnels. Or, des expériences passées, il ressort que les revenus personnels ne sont atteints qu'en tout dernier lieu par les récessions. Alourdissant encore l'atmosphère, la baisse de la bourse, qui avait débuté au mois d'Août, s'accélérait en Septembre et Octobre. Enfin, le lancement, le 4 Octobre, par l'Union soviétique du premier satellite artificiel porta à l'opinion publique américaine un choc moral, en lui révélant une situation stratégique internationale toute nouvelle et en remettant en question la primauté scientifique des Etats-Unis.

Quelle qu'ait été dans le renversement de la tendance l'importance relative des déséquilibres physiques et des réactions psychologiques — dont le poids est d'autant plus lourd que l'économie est plus évoluée et que la satisfaction des besoins incompressibles n'y absorbe qu'une part plus faible des dépenses — en quelques semaines le climat fut entièrement transformé. Alors qu'au mois d'Août, les économistes s'interrogeaient sur le point de savoir si la reprise aurait lieu au début ou seulement à la fin de l'automne, deux mois plus tard, tandis que les principaux indices étaient encore proches du plus haut, nul ne doutait plus de la récession et les avis ne divergeaient que sur sa

durée et sur son intensité probables. Aussitôt, les programmes d'investissements furent allégés, les entreprises s'efforcèrent de réduire leurs stocks et les particuliers différèrent leurs achats de biens durables, recherchant la liquidité.

La détérioration de la situation fut rapide. De Septembre à Décembre, l'indice de la production industrielle revint de 144 à 135; il s'établit à 130 en février 1958, ayant baissé de 10 % en cinq mois. Le produit national brut du quatrième trimestre - 432,6 milliards de dollars sur une base annuelle - est en recul de près de 2 % sur celui du trimestre précédent. Le nombre des chômeurs s'élève de deux millions et demi en chiffres ronds au début de l'automne à plus de cinq millions en Février 1958.

Hésitantes au début de l'automne en raison de la coexistence de symptômes d'inflation et de déflation - hausse des salaires et chômage, augmentation des prix et mévente - les autorités monétaires craignaient, par des mesures prématurées, de relancer l'inflation. Finalement convaincues du caractère durable du retournement de la conjoncture, elles décidaient, à leur tour, de renverser la politique restrictive poursuivie au cours des dernières années. Le taux officiel d'escompte de la Banque de Réserve Fédérale de New-York est ramené de 3 ½ à 3 % le 15 Novembre 1957, à 2,75 % le 24 Janvier 1958, à 2,25 % le 7 Mars, enfin à 1,75 % le 18 Avril. Concurrément, les possibilités de crédit sont élargies par une série de décisions prises en Février, en Mars et en Avril et qui ont pour effet de réduire au total de 2 % le taux des réserves obligatoires des banques.

Depuis le commencement de l'année 1958, la situation se présente sous un aspect très complexe. La chute des matières premières paraît, dans l'ensemble, arrêtée. Pour l'instant, la crise atteint essentiellement les manufactures de matériels d'équipement et de biens durables et, au premier rang, les constructeurs

d'automobiles, ainsi que leurs fournisseurs d'acier et d'autres métaux. La contagion vers les autres secteurs est encore faible. Par suite du versement des indemnités de chômage, les revenus personnels n'ont diminué que de 1 ½ % d'Août 1957 à Février 1958. Cependant le coût de la vie continue à monter, du fait principalement de la nourriture et des services, et les prix de gros, dans leur ensemble, ne fléchissent pas.

C'est, en effet, par la réduction de la production — avec ses conséquences inéluctables sur le chômage — que les industriels recherchent l'équilibre des marchés, bien plus que par la baisse des prix, rendue difficile par l'accroissement des coûts de revient qui se poursuit en application des accords de salaires passés les années précédentes. Un exemple frappant en est fourni par la sidérurgie, qui a ramené progressivement son taux de marche jusqu'à moins de 50 % de sa capacité au début d'Avril 1958. Il est certain que la consommation d'acier est très loin d'avoir enregistré un recul aussi important, la différence ayant nécessairement été prélevée sur les stocks. Dans de nombreuses industries, d'ailleurs, les stocks et le rapport des stocks aux ventes ont sensiblement diminué à partir des derniers mois de 1957. Importante exception toutefois, l'industrie automobile, qui paraît bien être le nœud de la récession américaine, après avoir réduit sa production, dans les quatre premiers mois de 1958, d'un tiers par rapport à la même période de l'année précédente, a encore plus de 800.000 véhicules en stock. Et si, dans l'ensemble de l'économie, la consommation dépasse la production, en revanche, les carnets de commandes continuent à traduire un important fléchissement de la demande.

Parmi les facteurs susceptibles de provoquer la reprise, on compte principalement sur l'élargissement du marché, par suite de l'augmentation de la population qui s'effectue au taux moyen de 1,7 % par an, sur la sortie de nouveaux produits, à la mise

au point desquels sont consacrés de très importants travaux de recherche, et enfin, à plus court terme, sur l'accroissement déjà en cours des dépenses publiques. La réduction des impôts, réclamée par une partie de l'opinion comme un des moyens les plus efficaces pour relancer les affaires, n'a pas, jusqu'à présent, été retenue par les pouvoirs publics, qui craignent de ne sortir de la récession que pour retomber dans l'inflation.

En Europe, la conjoncture est restée élevée tout au long de 1957 et le contrecoup de la récession américaine ne s'y est fait sentir en fin d'année, que par une réduction des carnets de commandes dans les branches fortement exportatrices. L'industrie a même bénéficié d'une amélioration de ses conditions d'échange grâce à la baisse des matières premières et à la hausse des produits manufacturés.

Naturellement, l'évolution économique n'a pas suivi des courbes rigoureusement parallèles dans les différents pays. Au Royaume-Uni, la production qui avait reculé en 1956, n'a que légèrement avancé en 1957, l'expansion étant délibérément sacrifiée à la lutte contre l'inflation et à la défense de la monnaie. Les progrès se poursuivent en Allemagne Fédérale, mais à une allure quelque peu ralentie : le produit national brut, après élimination de la hausse des prix, augmente de 4,6 % en 1957 contre 6 % en 1956 et 12 % en 1955. Aucun fléchissement, en revanche, en France et en Italie où les indices de la production industrielle conservent le même taux d'accroissement que l'année précédente, soit, respectivement, 9 % et 8 %.

Contraste frappant avec les Etats-Unis, la construction automobile a été en Europe l'une des industries les plus florissantes. Le Royaume-Uni a augmenté sa production de 144.000

véhicules, l'Allemagne Fédérale de 136.000, la France de 101.000, l'Italie de 36.000. Au total, ces quatre pays grands producteurs ont fabriqué 3.639.000 véhicules en 1957, contre 3.222.000 en 1956. Une part notable de cette production a pu être exportée hors d'Europe, et notamment aux Etats-Unis, qui constituent maintenant un débouché non négligeable pour les petites voitures européennes.

Ce sont des problèmes d'ordre monétaire qui ont, en Europe, dominé l'année 1957.

Au cours du premier semestre, le déficit des comptes extérieurs de la France s'accroissait massivement. De son côté, le Royaume-Uni souffrait de l'augmentation des achats de pétrole payables en dollars et de la diminution des recettes des pays de la zone sterling producteurs de matières premières. En revanche, l'Allemagne fédérale, grâce à une politique financière rigoureusement liée à une expansion économique encore rapide, ne cessait d'avoir une balance des paiements largement créditrice. Ces évolutions divergentes renforçaient l'opinion qu'une modification des parités monétaires allait devenir inévitable, et cette conviction, à son tour, accentuait le déséquilibre en provoquant d'amples mouvements de capitaux vers l'Allemagne. De plus en plus, les avoirs en devises de l'Europe tendaient à se concentrer dans ce pays.

Le 12 Août, la France était contrainte, en raison de l'épuisement de ses réserves monétaires, de majorer de 20 % le prix en francs des devises étrangères. A la suite de cette opération et à la veille de la réunion en Septembre du Fonds Monétaire International — les précédents de 1931 et de 1949 font du mois de Septembre un mois critique pour la livre sterling — la pression sur la monnaie britannique devint extrêmement vive.

Mais le 19 Septembre, la Deutsche Bundesbank abaissait son taux d'escompte de 4 ½ à 4 %, cependant que le même jour la Banque d'Angleterre élevait le sien de 5 à 7 %. En même temps, au Royaume-Uni, les mesures de restriction de crédit et de contrôle des investissements étaient sérieusement renforcées. La rigueur de ces mesures, l'action visiblement concertée des deux Instituts d'émission, apportaient la preuve qu'il ne fallait attendre ni revalorisation du deutsche mark ni dévaluation de la livre sterling.

La détente fut extrêmement rapide par suite du reflux des capitaux. A l'Union Européenne de Paiements, après un mois d'Octobre encore légèrement créditeur, la République Fédérale, pour la première fois depuis cinq ans, enregistrait des déficits en Novembre et en Décembre, alors que, pendant l'été, les excédents avaient largement dépassé 200 millions d'unités de compte par mois. De son côté, le Fonds des Changes britannique, qui avait perdu plus de 500 millions de dollars en Août et Septembre, équilibrait ses comptes en Octobre et gagnait plus de 300 millions de dollars dans les trois mois suivants. Sur le marché des changes, la livre sterling remontait jusqu'à toucher son point maximum de 2,82 par rapport au dollar.

Le franc, qui avait encore connu une période difficile après l'opération monétaire du mois d'Août, présentait en fin d'année, un certain raffermissement que venait consolider, en Janvier 1958, l'octroi de prêts en devises.

L'Europe a donc abordé l'année 1958 dans une situation monétaire stabilisée mais non assainie. En France, la monnaie n'est défendue qu'avec des prêts étrangers et à l'abri du contingentement des importations. Et le Royaume-Uni, — qui bénéficie toujours au cours du premier semestre d'une évolution saisonnière favorable des exportations de la zone sterling — s'il a

pu abaisser le 20 Mars son taux d'escompte de 7 à 6 %, niveau encore exceptionnellement élevé, n'a rien relâché de ses contrôles intérieurs.

La précarité de ce redressement est d'autant plus regrettable que l'Europe à son tour commence à connaître des difficultés par suite du fléchissement de la demande extérieure. La baisse des matières premières, en effet, limite les possibilités d'achat des pays de l'Amérique latine et de l'Asie du sud-est. Les Etats-Unis réduisent leurs importations et, si la récession se prolonge, le gouvernement aura de plus en plus de mal à résister aux pressions qui s'exercent sur lui en vue d'un renforcement du protectionnisme. Le monde risque de se retrouver devant une grave pénurie de dollars.

L'avenir des échanges internationaux apparaît d'autant plus préoccupant que le financement n'en repose pas sur une base solide, les réserves monétaires étant, non seulement insuffisantes au total, mais surtout très mal réparties.

Le meilleur espoir pour l'Occident de surmonter les difficultés économiques qui l'assaillent est qu'on ne méconnaisse jamais, aux Etats-Unis comme en Europe, la solidarité fondamentale de toutes les nations du monde libre.

\*  
\* \*

Comme chaque année, nous allons maintenant vous donner quelques précisions sur la situation économique des pays où votre Société possède ses principaux établissements.

**BELGIQUE.** — Solidaire des marchés extérieurs, l'économie belge a suivi en 1937 une courbe sensiblement parallèle à celle de l'économie mondiale. Jusqu'en Mai l'expansion s'est poursuivie,

cependant qu'à l'automne les signes de ralentissement se sont multipliés. Pour l'ensemble de l'année, la production a été légèrement supérieure à celle de 1936. Par ailleurs, le resserrement du marché monétaire, qui avait commencé à se faire sentir à l'automne 1936, s'est accentué avec la disparition de l'excédent de la balance des paiements.

L'extraction de charbon - 29.082.000 tonnes - a diminué de quelque 500.000 tonnes par rapport à l'année précédente, en raison d'une réduction de l'emploi. Cependant, par suite du fléchissement de la demande, tant intérieure qu'extérieure, et du développement des importations régies par des contrats à long terme, les stocks sur le carreau des mines se sont sensiblement accrus au cours du dernier trimestre. Une hausse de l'ordre de 40 % du prix du charbon a encore aggravé la position relative de celui-ci, tant vis-à-vis de la concurrence étrangère que dans sa rivalité avec les combustibles liquides.

La sidérurgie a travaillé toute l'année à pleine capacité. Mais, par suite d'une grève de trois semaines en Juin-Juillet, la production totale d'acier — 6.266.000 tonnes — n'a pas tout-à-fait retrouvé son niveau de 1936. Les commandes à l'exportation ont fortement diminué à l'automne, si bien que les chiffres de production des premiers mois de 1938 sont tombés au-dessous de ceux qui avaient été enregistrés un an plus tôt. La baisse sensible des prix sur les marchés extérieurs conjuguée avec la hausse des coûts de revient, a, par ailleurs, réduit les marges bénéficiaires des entreprises.

L'industrie des métaux non ferreux a été affectée par la chute des cours sur les marchés internationaux.

Dans les industries mécaniques, l'activité a progressé grâce à l'exécution des contrats en cours, mais les carnets de commandes se sont dégonflés dans les derniers mois.

Après avoir bénéficié d'une certaine reprise pendant le premier semestre, l'industrie textile a vu finalement diminuer son chiffre d'affaires.

L'emploi a naturellement suivi l'évolution de l'activité économique. En été, le chômage est tombé à son niveau le plus bas depuis 1948 ; par la suite, le renversement de la tendance s'est traduit tout d'abord par une détente sur le marché du travail, puis par une réduction des horaires, enfin par une légère recrudescence du chômage.

Cependant la hausse des prix de détail, qui s'est poursuivie, a entraîné certains rajustements du taux des salaires par le jeu de l'échelle mobile.

Les échanges de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avec l'étranger ont établi un nouveau record. Mais alors que les exportations ne progressaient que de 158,1 à 158,8 milliards de francs belges, les importations de leur côté augmentaient de 163,6 à 171,2 milliards de francs belges, si bien que le déficit commercial s'est trouvé porté, en chiffres arrondis, de 5 milliards et demi à 12 milliards de francs belges. La balance des paiements courants avec l'Union Européenne de Paiements, au lieu d'un excédent global de quelque 10,7 milliards de francs belges en 1956, s'est soldée en 1957 par un déficit de 4,4 milliard.

La disparition des excédents de la balance des paiements paraît avoir été la cause principale du resserrement du marché de l'argent, qui a, en outre, été accentué par des sorties de capitaux attirés par les taux d'intérêt plus élevés pratiqués à l'étranger. Tandis que pendant la première partie de l'année, le stock monétaire avait continué à croître en liaison avec l'expansion économique, de fin Juin à fin Novembre il diminuait de 8,6 milliards de francs belges. En dépit d'une reprise accentuée en

Décembre, il a terminé l'année en recul de 500 millions de francs belges par rapport à fin 1956. Dans le courant de l'année 1956, il avait augmenté de 6,2 milliards de francs belges.

Une crise sérieuse de trésorerie a, par suite, marqué le deuxième semestre 1957. Pendant les mois d'été, les banques, incapables de nourrir des crédits plus importants avec des dépôts en régression, ont été amenées à recourir très largement au réescompte de la Banque Nationale, qui a, de plus, accepté de leur ouvrir des crédits en compte courant. En présence de ces demandes massives, la Banque Nationale a élevé le 23 Juillet son taux d'escompte de 3 ½ à 4 ½ %, niveau maximum d'après guerre. Tous les autres taux ont également été majorés d'un point.

Atteint indirectement par l'assèchement des trésoreries bancaires — par le jeu des souscriptions obligatoires aux Certificats de trésorerie — le Trésor a dû faire appel à des avances spéciales de l'Institut d'émission au delà de son plafond conventionnel de 1948. Cet incident ayant mis en relief les inconvénients de la réglementation en vigueur, une réforme a été réalisée pour isoler d'avantage le Trésor des fluctuations du marché monétaire. La situation s'est d'ailleurs détendue en Décembre et l'échéance de fin d'année a été assurée sans difficultés particulières.

Le marché financier a été, lui aussi, largement sollicité par des emprunteurs tant publics que privés, cependant que l'épargne se montrait plus réticente à s'investir. Il en est résulté une hausse des taux d'intérêt et un raccourcissement des durées d'amortissement. C'est ainsi que le Trésor, qui avait encore réussi en Avril à émettre à 97 % un important emprunt 5 % à 12 ans, n'a pu placer en Octobre à 97,8 % que des Certificats de trésorerie 5 ½ % à l'échéance de 5 ans et 3 mois. Dans le secteur privé, une société d'électricité offrait en souscription, à la fin de l'année un emprunt 7 ¼ % à 10 ans, dont chaque obligation, de plus, est

assortie d'un warrant permettant au porteur d'acquérir une action à des conditions avantageuses. Dans plusieurs cas, on a utilisé la formule des obligations convertibles, jusqu'alors assez peu en usage.

L'apport total du marché financier en argent frais a été légèrement inférieur à celui fourni en 1956. Toutefois, la part des émissions des Pouvoirs publics ayant été sensiblement moindre surtout pendant le deuxième semestre, — ce qui a conduit, d'ailleurs, ceux-ci à placer des emprunts à l'étranger — les sociétés privées ont pu se procurer des capitaux plus importants que ceux recueillis l'année précédente. La progression a été particulièrement sensible en ce qui concerne les emprunts obligataires.

Conformément à la tendance mondiale, la bourse de Bruxelles s'est repliée en 1957. Mais, de même que la hausse au cours des trois années précédentes y avait été plus modérée que sur la plupart des autres places, la baisse y a également été moins sévère.

L'Exposition de Bruxelles, la première des grandes manifestations internationales d'après-guerre, permet à la Belgique d'envisager avec confiance la suite de l'année 1958 en dépit de l'incertitude de la conjoncture mondiale.

PAYS-BAS. — Le déséquilibre inflationniste apparu dans l'économie néerlandaise en 1956 a continué à dérouler ses conséquences pendant la plus grande partie de l'année 1957 : production croissante mais qui n'arrive pas à équilibrer la demande intérieure, suremploi de la main-d'œuvre, déficit des comptes extérieurs, encore accru pendant l'été par des mouvements spéculatifs, tension sur le marché financier et sur le marché monétaire. Mais, sous l'action conjuguée de la récession améri-

caine et des mesures restrictives prises par le gouvernement, une détente s'est produite à partir de l'automne, détente marquée par un certain fléchissement de l'activité économique, la réapparition d'un léger chômage, et un assainissement financier qui s'est affirmé dans les premiers mois de 1958.

Pendant le premier semestre 1957, la consommation privée, les investissements et la construction ont maintenu des taux d'accroissement élevés. De Janvier à Juin, l'indice de la production industrielle augmente d'environ 10 %. Mais il baisse par la suite et se trouve, dès le mois de Septembre, au-dessous du niveau correspondant de 1956. De ces mouvements alternés, il résulte, pour l'ensemble de l'année, un progrès moyen de 2,4 %.

Même oscillation en ce qui concerne le commerce extérieur. Pour les huit premiers mois, le déficit atteint 3 milliards de florins, montant supérieur de plus de 800 millions de florins à celui de la même période de 1956. Pendant les quatre derniers mois, les importations se stabilisent tandis que les exportations se développent, si bien que le solde débiteur de ce dernier tiers de l'année est ramené à 640 millions de florins, soit quelque 400 millions de florins de moins qu'en 1956. Au total, en 1957, les importations se sont élevées à 15.597 millions de florins contre 14.154 millions de florins, les exportations à 11.770 millions de florins contre 10.876 millions de florins et le déficit à 3.827 millions de florins contre 3.278 millions de florins.

L'évolution des avoirs en devises n'a pas suivi une courbe parallèle à celle du déficit commercial. Au cours du premier semestre, celui-ci a pu être à peu près compensé à la fois par les recettes invisibles et, surtout, par d'importantes ventes de titres néerlandais à l'étranger. De ce fait, de Décembre 1956 à Juin 1957, les pertes d'or et de devises n'ont atteint que 82 millions de florins.

Mais, pendant les mois d'été, le florin, considéré comme lié en fait à la livre sterling, a été impliqué dans la grande crise des changes qui a marqué cette période. De fin Juin au milieu de Septembre, les réserves monétaires diminuent de plus de 700 millions de florins. Pour consolider la monnaie, le gouvernement a alors recours à des emprunts étrangers. Il obtient en Septembre du Fonds Monétaire International un crédit de 137,5 millions de dollars, dont la moitié seulement, soit 68,75 millions de dollars ou 261 millions de florins, sera utilisée. Par la suite, la Deutsche Bank, par l'intermédiaire de l'U. E. P., consent aux Pays-Bas un prêt de 200 millions de florins, en deux tranches égales, qui ont été réalisées respectivement en Novembre et en Décembre. Dès la fin de l'année, l'hémorragie de devises était tarie et un mouvement en sens contraire s'esquissait. Au total, les réserves en or et en devises de la Nederlandsche Bank à fin 1957 s'élèvent à 3.932 millions de florins, niveau légèrement supérieur à celui de fin 1956. Si l'on soustrait le montant des emprunts extérieurs contractés, les pertes pour l'année n'atteignent pas 400 millions de florins. Les rentrées, d'ailleurs, se sont accélérées dans les premiers mois de 1958, ce qui a permis au gouvernement néerlandais de renoncer, au mois de Mars, à la deuxième tranche du crédit du Fonds Monétaire International.

A ce rétablissement, favorisé par la stabilisation des changes en Europe et par l'évolution de la conjoncture internationale, ont également concouru les mesures prises dès la fin de 1956 et dans le courant de 1957 pour comprimer la demande intérieure : suppression des subventions sur les produits agricoles et rajustement de leurs prix, relèvement des tarifs des services publics, majoration des loyers, augmentation des impôts.

Le stock monétaire a suivi les mêmes phases d'expansion, puis de contraction, que l'ensemble de l'économie. Après s'être

élevée de 9.461 millions de florins à fin 1956 à 9.679 millions de florins en Juillet 1957, il est revenu à 9.245 millions de florins en Décembre 1957.

La vive tension apparue sur le marché de l'argent dans le courant de 1956 s'est encore accentuée en 1957. Le taux d'escompte, qui était passé, en 1956, de 2½ à 3¾ %, a été porté à 4¼ % le 18 Juillet 1957 et à 5 % le 16 Août. Le taux de rendement des Bons du Trésor à 3 mois, qui avait bondi de 0,75 à 3½ % de fin 1955 à fin 1956, progressait jusqu'à 4⅞ % en Octobre-Novembre 1957, pour se replier à 4½ % en fin d'année.

Une détente sensible s'est fait sentir sur le marché monétaire au cours du premier trimestre 1958 et le taux d'escompte a pu être ramené à 4½ % le 25 Janvier et à 4 % le 24 Mars.

La demande a également été forte sur le marché financier, où le taux des emprunts à long terme s'est élevé de 5 à 6 %. Le total des émissions est resté à peu près au même niveau que l'année précédente : 891 millions de florins contre 913 millions de florins. Mais, la part du secteur public ayant été moins forte — 426 millions de florins contre 629 millions de florins — les emprunts des sociétés néerlandaises ont progressé de 138 à 400 millions de florins, dont 134 millions d'obligations convertibles. Les émissions d'actions, en revanche, ont fléchi de 146 à 65 millions de florins. L'accueil favorable réservé au mois d'Octobre à un emprunt 6 % à 25 ans pour la construction de logements lancé par la Banque pour les Communes Néerlandaises, emprunt qui a rapporté 394 millions de florins, alors qu'on n'en escomptait pas plus de 100 millions de florins, a été le premier signe d'un renversement de la tendance sur le marché des capitaux.

Solidaire des grandes places internationales, la bourse d'Amsterdam a été orientée à la hausse pendant le premier

semestre et à la baisse pendant le second. Du début à la fin de de l'année, l'indice général a fléchi d'environ 17% ; par rapport au sommet du mois de Juin le recul est de l'ordre de 30 %.

Après une année difficile, les Pays-Bas ont abordé 1958 avec une situation économique quelque peu alourdie, mais une situation financière en voie d'assainissement. Pour un pays que son commerce extérieur, sa marine marchande et ses voies de communication lient aussi étroitement aux échanges internationaux, l'avenir paraît dépendre essentiellement de l'évolution, pour l'instant incertaine, de la conjoncture internationale. Et la crise récente en Indonésie, qui risque de compromettre d'importants investissements, ajoute un élément supplémentaire d'incertitude.

SUISSE. — En Suisse, 1957 a encore été une année de haute conjoncture, mais qui a été marquée, dans le domaine financier, par la raréfaction des capitaux et la hausse consécutive des taux d'intérêt.

Dans son ensemble, l'économie suisse a établi de nouveaux records de production. Les secteurs les plus actifs ont été les grandes industries exportatrices des machines, des produits chimiques et de l'horlogerie et, parmi les industries travaillant pour le marché intérieur, l'alimentation et l'habillement. Dans le textile, la progression a été plus modérée et assez irrégulière selon les branches.

Une vive animation a régné dans la construction immobilière, bien qu'un certain fléchissement, lié aux restrictions de crédits, ait commencé à se faire sentir à l'automne.

De son côté, l'hôtellerie a été favorisée par le développement continu du tourisme, et particulièrement du tourisme étranger.

Pour faire face à cette activité, il a été nécessaire de recourir plus largement que les années précédentes à l'immigration. Au mois d'août, l'effectif de main-d'œuvre étrangère s'élevait à 377.000 ouvriers, contre 326.000 un an auparavant.

Avec un montant global de 13.161 millions de francs suisses, le commerce extérieur a dépassé les chiffres de 1956 de 1.360 millions, soit de près de 10 %. Cet accroissement est dû, à raison de 850 millions, aux importations, et de 510 millions, aux exportations ; les premières se sont élevées à 8.447 millions de francs suisses et les secondes à 6.714 millions de francs suisses. On notera cependant une certaine réduction des achats à l'étranger dans les derniers mois de l'année, au cours desquels, au contraire, ont été obtenus les meilleurs résultats en ce qui concerne les ventes.

Le solde débiteur de la balance commerciale s'est ainsi trouvé porté de 1.393 millions de francs suisses en 1956 à 1.733 millions en 1957, - dont 1.093 millions sont imputables au premier semestre. Il ne semble pas que la balance des invisibles ait pu entièrement compenser un déficit de cette importance. C'est ce que paraît traduire, tout au moins, le fléchissement des avoirs en or et en devises fortes de la Banque Nationale Suisse dans les quatre premiers mois de 1957. Par la suite, des rapatriements de capitaux de différents pays où ils étaient placés, ont permis à la Banque Nationale de renforcer ses réserves de change qui ont finalement terminé l'année en progrès sur 1956.

L'augmentation des besoins de fonds d'une économie en expansion et la disparition d'un excédent dans les comptes avec

l'étranger ont provoqué une assez vive tension, tant sur le marché des capitaux que sur le marché monétaire.

Pour la première fois depuis le 26 Novembre 1936, la Banque Nationale Suisse était amenée, le 15 Mai 1937, à modifier son taux d'escompte qui était porté de 1 ½ à 2 ½ %, tandis que le taux des avances sur nantissement passait de 2 ½ à 3 ½ %.

Le marché financier a eu du mal à répondre aux très nombreuses demandes qui l'ont sollicité et certains emprunts ne se sont placés qu'avec difficulté. La situation s'est améliorée lorsque le taux de rendement des nouvelles obligations a atteint et même dépassé 4 ½ % (contre 3 ½ % à la fin de 1936). Au total, le montant des emprunts suisses souscrits par le public, après élimination des opérations de conversion, s'est élevé à 1.148 millions de francs suisses contre 613 millions en 1936. En raison de l'ampleur des besoins intérieurs, il n'a pratiquement pas été placé d'emprunts étrangers en 1937. De leur côté, les émissions d'actions ne présentent pas de variation sensible par rapport à l'année précédente : 186 millions de francs suisses contre 189 millions.

Les bourses suisses de valeurs mobilières n'ont pas participé à la hausse générale des cours, qui a marqué, sur les principaux marchés du monde, la première partie de l'année 1937. Dès le mois de Février, le volume des transactions a commencé à se contracter et la tendance à fléchir. Le mouvement s'est accéléré au milieu de l'été et au début de l'automne, sous l'influence de la baisse de New-York, mais une reprise s'est esquissée dans les deux derniers mois.

Une intense activité a régné sur le marché des changes. Après une hausse légère au premier trimestre, le dollar U. S. est revenu aux environs du cours inférieur d'intervention de la Banque

Nationale. Le dollar canadien a perdu, au cours de l'année, une partie de sa prime par rapport au dollar U. S. La livre sterling a traversée une crise aiguë au milieu de l'été, mais elle s'est redressée en fin d'année. Le deutsche mark s'est négocié toute l'année au-dessus de sa parité. Quant au franc français, avant comme après l'opération monétaire du mois d'Août, il a toujours été traité au-dessous de son prix officiel.

FRANCE. — En France, la conjoncture de 1937 a été dominée par l'épuisement des réserves monétaires qui a contraint le gouvernement à suspendre la libération des échanges, à augmenter de 20 % le prix des devises étrangères et à solliciter de nouveaux concours extérieurs, dont l'octroi, en Janvier 1938, a seul permis d'éviter la menace d'une rupture des approvisionnements en matières premières.

Comment l'économie française, après dix ans d'un redressement continu a-t-elle pu ainsi se trouver portée à la limite d'un effondrement financier ? Selon l'optique personnelle et les préférences doctrinales, on a dénoncé plus ou moins vigoureusement le déficit des finances publiques et le coût des opérations en Algérie, l'excès des crédits bancaires, particulièrement des crédits à moyen terme pour la construction, l'insuffisance des récoltes, l'expansion industrielle trop rapide et le suremploi de la main-d'œuvre, l'échelle mobile des salaires et la pratique généralisée des indexations, le contrôle des prix qui en fausse le mécanisme régulateur, enfin un contrôle des changes trop étroit qui stérilise les avoirs en or et en devises et provoque la fuite devant le franc. A la vérité, tous ces facteurs ont sans doute joué leur rôle, mais ils sont à tel point liés les uns aux autres qu'il est impossible de répartir entre eux les responsabilités.

Une récolte seulement moyenne, succédant à la récolte franchement déficitaire de 1956, a certainement constitué un élément de faiblesse pour l'économie. Dans un pays où, en gros, 45 % des dépenses des salariés sont consacrés à l'alimentation, l'évolution climatique ne peut manquer de jouer un rôle important dans l'évolution de la conjoncture. De plus, il n'est pas de milieu plus sensible au climat monétaire que le milieu agricole et pas de symptôme d'inflation qui influence davantage l'opinion publique que la hausse affectant le prix de la nourriture et des boissons. Rétention et stockage de tous les produits susceptibles de conservation se multiplient du producteur au consommateur et tout au long de la chaîne de distribution. Et la contagion de la hausse gagne les denrées périssables, même celles dont l'approvisionnement est abondant. En outre, lorsque le Trésor public est à l'aise, en francs et en devises, il est facile au gouvernement de briser les mouvements spéculatifs en se portant, selon le sens du mouvement, soit acheteur sur le marché, soit vendeur par des importations dites de choc. Si donc une bonne récolte renforce la monnaie, la faiblesse de la monnaie, de son côté, exagère les conséquences fâcheuses d'une récolte moins satisfaisante.

Celle de 1957, moyenne dans son ensemble, a surtout été marquée par des écarts considérables entre les différentes cultures : très bonne pour les céréales, elle a été médiocre pour les plantes sarclées et franchement mauvaise en ce qui concerne les fruits et la vigne.

Après l'accident climatique de 1956, la production de blé est redevenue largement excédentaire — 110 millions de quintaux — laissant au moins 25 millions de quintaux disponibles pour l'exportation. Pour l'orge, résultats satisfaisants bien que très inférieurs aux chiffres exceptionnels de l'année antérieure, où

d'importantes superficies, primitivement semées en blé, avaient été, après destruction par le gel, réensemencées en orge. La culture du maïs continue à se développer et les rendements à croître, si bien que le marché français ne paraît plus très loin de son autonomie dans cette céréale essentielle pour l'alimentation du bétail.

La récolte de pommes de terre et de betteraves industrielles est en recul, surtout en ce qui concerne les pommes de terre, dont la conservation est, en outre, difficile. Les planteurs de betteraves industrielles, pour protester contre la baisse de prix qui avait été appliquée en 1956, avaient réduit les surfaces consacrées à cette culture. Cependant, grâce à un assez bon rendement et à une qualité moyenne de betteraves, la production de sucre doit couvrir les besoins.

Mais les gelées tardives ont détruit la plus grande partie des fruits et gravement affecté la vigne. Une production très faible de 32,1 millions d'hectolitres de vin, succédant à une production déjà médiocre de 50,4 millions d'hectolitres en 1956, a entièrement renversé la situation sur le marché, où la pénurie a succédé à la surabondance. Alors que pendant de longues années, le gouvernement avait subventionné l'arrachage des vignes et financé le blocage des stocks, du mois de Mai à la fin de l'année 1957, le prix du vin à la production a doublé et le prix à la consommation augmenté de 50 %.

Il est difficile de se prononcer sur l'état exact du marché de la viande. Les abattages contrôlés et les arrivages à Paris — les deux éléments statistiques connus avec précision — qui avaient déjà diminué de 1955 à 1956 ont encore été inférieurs en 1957, si bien que les cours ont été toute l'année orientés franchement à la hausse. Mais il n'est pas de secteur plus sensible à l'inflation, l'incertitude monétaire incitant les éleveurs à conserver le plus

grand nombre possible de bêtes sur pied. Il est probable qu'au cours des deux dernières années, le cheptel a sensiblement augmenté. C'est ce que semble confirmer, tout au moins en ce qui concerne le troupeau de vaches laitières, l'abondance du beurre et des autres produits laitiers.

L'industrie a continué à progresser en 1957 à la même allure rapide de 9 à 10 % par an qu'elle soutient depuis 1954. Ce résultat, tout à fait exceptionnel dans l'état de la conjoncture internationale, retient d'autant plus l'attention que l'expansion s'est étendue pratiquement à tous les compartiments et qu'elle n'a manifesté aucun signe d'essoufflement au cours du dernier trimestre, ni même, semble-t-il, dans les premiers mois de 1958.

Mais la France se procure à l'étranger 40 % de l'énergie qu'elle consomme et 70 % de ses importations portent sur des produits bruts et des demi-produits. Aussi tout développement d'activité se traduit-il automatiquement par une charge supplémentaire dans la balance du commerce extérieur. Le seul déficit des échanges d'énergie entre la France et l'étranger s'est élevé de 192 milliards de francs en 1955 à 271 milliards en 1956, pour atteindre 378 milliards en 1957. C'est pourquoi, sans méconnaître la portée des efforts entrepris pour donner une vocation exportatrice à l'industrie française, traditionnellement orientée vers la satisfaction du marché intérieur, on ne saurait trop souligner l'importance, pour l'avenir de notre économie, de la découverte et de la mise en exploitation de gisements de pétrole et d'autres matières premières dans les territoires français ou faisant partie de la zone monétaire du franc.

En dépit des événements de Suez, l'approvisionnement de la France en énergie s'est trouvé heureusement assuré en 1957. Certes, le ralentissement des arrivages de pétrole brut en début d'année ne fut pas sans entraîner quelques perturbations limitées,

mais la remise en activité des pipe-lines de l'Irak, le 11 Mars, et la reprise du trafic sur le canal de Suez au milieu de Mai devaient permettre un rapide rétablissement de la situation. Cette évolution fut encore favorisée par l'apparition progressive d'une marge de surproduction dans les diverses sources d'énergie mondiale.

Les charbonnages ont réussi à améliorer leur production — de 57,4 millions de tonnes en 1956 à 59,1 millions de tonnes en 1957 — grâce à la libération d'un certain nombre de mineurs retenus sous les drapeaux en 1956 et à une nouvelle progression du rendement moyen (1.700 kgs contre 1.660 kgs par poste de fond et par jour). Cependant, il a été nécessaire d'importer 20,8 millions de tonnes, soit 2,4 millions de tonnes de plus qu'en 1956. L'Allemagne Fédérale et les États-Unis ont été nos principaux fournisseurs. En fin d'année, on a pu observer une certaine réduction des achats de charbon d'origine américaine due, semble-t-il, à la reconstitution des stocks chez les négociants et les utilisateurs.

Si la production d'électricité a marqué elle aussi un progrès appréciable sur l'année précédente — 58 contre 54 milliards de Kwh. — ce résultat n'a été obtenu que par une utilisation intensive des centrales thermiques. Une hydraulité défavorable, surtout dans les derniers mois de 1957, n'a, en effet, pas permis de faire appel à l'énergie hydroélectrique aussi largement qu'en 1956.

Dans la recherche du pétrole, les travaux exécutés en 1957 au Sahara ont avant tout prouvé l'importance de la découverte faite à Hassi-Messaoud. Les réserves de ce gisement, dont la reconnaissance n'est pas achevée, sont déjà estimées à plusieurs centaines de millions de tonnes. Elles justifient, outre la mise en place d'un système provisoire d'évacuation par pipe-line et voie ferrée qui vient d'entrer en service, la construction d'un pipe-line de 24 pouces devant aboutir à Bougie, dont la capacité sera, selon

le nombre de stations de pompage, de 10 à 12 millions de tonnes par an. La découverte de nouveaux gisements, voisins de celui d'Edjeleh, semble également confirmer l'existence, aux confins de la frontière libyenne, d'une vaste zone pétrolifère. Sur le territoire métropolitain, le gisement de gaz de Lacq a été mis en exploitation au mois de Mai.

Ces recherches et ces travaux d'équipement exigent un effort considérable en personnel, en matériel et en capitaux ; cependant, la production de la zone franc n'a encore apporté, en 1957, qu'un appoint modeste à l'approvisionnement du marché en produits pétroliers : 4.677.000 tonnes d'huile brute, soit moins de 7 % des besoins. Des progrès limités sont escomptés pour la présente année avec la première arrivée du pétrole saharien et l'accroissement des expéditions de l'Afrique Équatoriale Française. En ce qui concerne le gaz de Lacq, on prévoit que la capacité actuelle de production de 1 million de mètres cubes/jour sera portée à 5 millions de mètres cubes/jour à la fin de l'année.

Les secteurs du raffinage et de la distribution ont été touchés tout d'abord par la crise de Suez, puis par le relèvement des taxes à la consommation. Les quantités de brut traité n'ont atteint que 24.965.000 tonnes en 1957 contre 26.801.000 tonnes en 1956. La consommation est cependant demeurée stationnaire dans son ensemble, avec des écarts sensibles selon les produits, grâce à une augmentation des importations et à une réduction des exportations de produits finis. Malgré cet arrêt d'une expansion jusqu'alors ininterrompue depuis la libération, la capacité de raffinage, qui s'établissait à 33.485.000 tonnes en 1957, doit être accrue par la construction de nouvelles raffineries au Bec d'Ambès et dans l'est de la France.

La sidérurgie a établi un nouveau record de production avec 14.098.000 tonnes d'acier brut contre 13.398.000 tonnes en

1956. Mais c'est uniquement à l'importance de la demande intérieure qu'il faut attribuer ce résultat, car les livraisons aux autres marchés de la C.E.C.A n'ont augmenté que de quelques milliers de tonnes et les ventes à la grande exportation ont reculé de 276.000 tonnes, soit de plus de 12 %. Cette évolution a permis d'atténuer sensiblement les difficultés d'approvisionnement des utilisateurs d'acier. Mais le principal problème qui se pose maintenant à la sidérurgie française est d'assurer le financement de son plan d'investissements avec des marges d'autofinancement insuffisantes. En effet, la hausse des barèmes de prix de l'acier, intervenue en Novembre dernier, ne couvre qu'une partie de l'accroissement des coûts de revient et les prix sur les marchés d'exportation hors C.E.C.A ont fortement fléchi au cours des derniers mois.

Dans le secteur des métaux non ferreux, la production d'aluminium de première fusion est passée de 150.000 à 160.000 tonnes, auxquelles s'ajoutent 10.000 tonnes fournies par l'usine d'Edea au Cameroun. Si un excédent de capacité est apparu en 1957 aux Etats-Unis et au Canada, et peut-être aussi en U.R.S.S., à en juger par l'arrivée d'aluminium soviétique sur les marchés occidentaux, en France au contraire, il a été nécessaire, pour satisfaire la demande intérieure, de limiter les exportations et même de procéder à l'importation d'un certain tonnage de ce métal. Ainsi les producteurs français poursuivent-ils résolument leurs programmes d'expansion, qui visent, à la fois, l'utilisation du gaz de Lacq, en France, et l'équipement de deux fleuves africains.

Si l'on ne considérait que l'importance de la production, les progrès accomplis en 1957 dans presque toutes les branches de la construction mécanique et de la construction électrique apparaîtraient très satisfaisants. Mais, par suite du blocage des prix, les résultats financiers du dernier exercice seront encore, dans l'ensemble, décevants.

L'industrie automobile a sorti 928.000 véhicules, soit 101.000 unités de plus que l'année précédente (12 %). En application d'un accord conclu en 1956 avec les pouvoirs publics, la majeure partie de cet accroissement de production a été exportée, les voitures de tourisme principalement vers les marchés étrangers et les véhicules utilitaires vers les territoires d'Outre-Mer.

Les chantiers navals n'ont été limités que par leurs moyens de production. Au 1<sup>er</sup> Janvier 1958, ils avaient encore, en construction ou en commande, environ 2.200.000 tonneaux de jauge brute pour une capacité estimée à 500.000 tonneaux. L'avenir de ce secteur est cependant incertain, la crise des frets arrêtant les commandes nouvelles et risquant de précipiter les résiliations de commandes acquises. Du point de vue financier, l'intense activité déployée par les chantiers se révélera finalement moins rémunératrice qu'on avait pu l'espérer.

Dans l'industrie de la construction électrique, la production s'est développée en 1957 au taux moyen de 18,6 % contre 15,4 % en 1956. Pratiquement toutes les branches ont enregistré des progrès accusés sur l'année précédente. Mais on ne constate pas un développement général correspondant dans les exportations. Le matériel d'équipement, qui en constitue la part principale, se heurte à une concurrence internationale très vive, sauf en ce qui concerne le matériel de haute technicité. Quant au matériel léger destiné au grand public, il n'est encore que très peu vendu au dehors, en raison notamment de la place très importante qu'occupent sur le marché français des sociétés filiales de grands groupes étrangers ou liées à ceux-ci par des accords techniques.

L'expansion de l'industrie chimique a atteint en 1957 un taux moyen de 16 %. Dans son ensemble, la traditionnelle chimie minérale progresse plus lentement que la chimie organique, qui,

surtout en ce qui concerne la pétrochimie, n'est encore qu'au début de son essor, à en juger par l'importance des investissements en cours ou en projet.

Dans le compartiment des matériaux de construction, on enregistre également une expansion assez générale. La fabrication de ciment, notamment, a augmenté de 11 ½ % contre 6 % en 1956.

Un certain malaise a régné dans l'industrie du bâtiment du fait de la réduction des primes décidée en 1956 et de la hausse des taux d'intérêt intervenue en 1957. Si les logements terminés ont été plus nombreux — 274.000 contre 240.000 — le nombre des logements lancés n'a été que de 306.000 contre 320.000.

Le secteur des industries de consommation, a bénéficié, dans la plupart des branches, de conditions d'exploitation favorables, particulièrement en fin d'année.

La reprise qui s'était manifestée dans le textile au cours du dernier trimestre de 1956 s'est affirmée en 1957. Les chiffres de production pour la laine, le coton, les textiles artificiels et synthétiques, sont en progrès. L'indice d'ensemble s'est accru de plus de 10 % contre 8 % l'année précédente. L'approvisionnement en matières premières de l'industrie cotonnière a soulevé de sérieuses inquiétudes à l'automne. Mais, grâce à l'importance des stocks constitués dans les premiers mois de l'année et à un crédit spécial pour l'achat de coton consenti par les Etats-Unis en Janvier 1958, l'activité des filatures a pu être maintenue. Un fléchissement accentué des commandes dans l'industrie lainière au cours du dernier trimestre de 1957, peut faire craindre un renversement de la tendance dans le textile, la laine étant toujours la première à ressentir les effets des changements de conjoncture.

Le commerce intérieur a été très actif. Le trafic commercial de la S. N. C. F. s'est accru de plus de 3 milliards de tonnes/kilomètres, soit de 6 %.

Dans les grands magasins de Paris, le chiffre d'affaires a augmenté de 15 %.

L'expansion économique, dont nous venons de tracer un rapide tableau, apparaîtrait d'autant plus satisfaisante si on la considérait isolément, qu'en 1957 encore, comme au cours des années précédentes, elle a été réalisée principalement par le développement de la productivité, rendu possible par les importants investissements réalisés depuis la guerre. L'augmentation de la production d'environ 10 % par rapport à l'année précédente a été obtenue, en effet, avec un nombre d'heures/ouvriers supérieur de 3 à 4 % seulement.

Pourtant, cette évolution favorable a été accompagnée d'une crise financière et monétaire qui risque de compromettre durablement l'avenir d'une économie en plein progrès.

Au début de l'année 1957, la dégradation des comptes extérieurs, déjà très préoccupante à la fin de 1956, s'accélère. Pour le premier semestre, les statistiques des douanes enregistrent plus de 900 milliards de francs d'importations contre moins de 600 milliards d'exportations; les pertes de devises atteignent environ un milliard de dollars, soit autant que pour toute l'année 1956.

Une première série de mesures sont prises au mois d'Avril, à la fois pour freiner la demande intérieure — hausse du taux de l'escompte de 3 à 4 %, réglementation plus sévère des ventes

à crédit — et pour agir directement sur le commerce extérieur : uniformisation au taux supérieur de 15 % de la taxe sur les importations, obligation de déposer un cautionnement de 25 % (porté en juin à 50 %) lors de la délivrance des licences dont la durée de validité est réduite.

Deux mois plus tard, des mesures plus radicales doivent être prises et, le 18 Juin, la libération des échanges est suspendue. Les contingents sont rétablis pour toutes les marchandises, à l'exception de celles qui sont couvertes par le traité de la C.E.C.A., dont le commerce demeure libre.

Mais, avant que cette grave décision puisse même commencer à porter ses fruits, l'hémorragie de devises s'amplifie avec l'ouverture de la saison touristique. Un large écart s'est en effet creusé entre la parité officielle des changes et le cours libre du franc sur les marchés extérieurs. Les français ont alors intérêt à demander leur attribution de devises et à se rendre à l'étranger où ils jouiront d'un pouvoir d'achat plus élevé, tandis que les touristes étrangers venant en France se procurent des francs sur les marchés libres, privant ainsi l'Office des Changes d'importantes recettes.

Le déficit de la France à l'U. E. P. atteint 133 millions de dollars en Juillet contre 107 en Juin; il est de 130 millions de dollars pour les seuls dix premiers jours du mois d'Août. Les avoirs officiels en devises sont épuisés; une mesure d'urgence s'impose.

Le 12 Août, le prix des devises étrangères est augmenté de 20 % — sauf en ce qui concerne les importations de matières premières auxquelles le nouveau régime ne sera étendu qu'à la fin d'Octobre — et le taux d'escompte est porté de 4 à 5 %.

Cette opération dite des 20 %, qui équivaut en fait à une dévaluation du franc de 16 <sup>2</sup>/<sub>3</sub> %, amène naturellement une certaine détente, surtout parce qu'elle met fin aux mouvements

spéculatifs. Son influence sur le commerce extérieur, en effet, a été assez limitée, ce qui s'explique à la fois par la hausse des prix qu'elle a provoquée et par le fait que le versement de 20 % s'est substitué à la surtaxe de change de 15 % sur les importations et aux différentes formes d'aide à l'exportation. L'indice du volume des exportations ne s'est élevé que de 109 au premier semestre 1957 (base 100 en 1956) à 111 au quatrième trimestre ; et si l'indice du volume des importations est revenu, entre les mêmes périodes, de 116 à 92, il faut l'attribuer avant tout à la sévérité dans la délivrance de nouvelles licences.

Pourtant, la situation des finances extérieures est restée précaire ; la position à l'U. E. P., bien qu'améliorée par rapport aux mois d'été, n'a jamais cessé d'être débitrice, les pertes de devises du deuxième semestre pouvant être estimées entre 400 et 500 millions de dollars. Ce n'est qu'en Décembre qu'on a pu noter un certain retour de confiance dans la monnaie, basée à la fois sur la volonté de rigueur financière affirmée par le gouvernement et sur l'espoir de crédits étrangers, qui nous ont effectivement été ouverts en Janvier 1958 par les Etats-Unis et l'Union Européenne de Paiements.

Doublant cette crise des devises, et en grande partie provoquée par elle, une crise aiguë de la trésorerie francs a contraint le gouvernement à recourir massivement aux avances de la Banque de France.

Les sorties de devises se traduisent, en effet, par une annulation de francs d'un montant équivalent. C'est ainsi que de fin Décembre 1956 à fin Mai 1957, en dépit du développement de la production et des échanges, la masse monétaire n'a pratiquement pas augmenté. Il en est résulté, au milieu de l'année, une très vive tension sur le marché monétaire, qui a atteint son paroxysme en Juillet avec la grève des banques. Celles-ci, en

général, furent alors contraintes de dépasser leur limite de rées-compte à la Banque de France en supportant des taux d'intérêt de pénalité.

De son côté, le Trésor Public, atteint par le ralentissement des dépôts en caisses d'épargne et des souscriptions aux Bons du Trésor devait, dès le début de Juin, faire appel à la Banque de France. Jusqu'à la fin de l'année, en plusieurs tranches, c'est au total 530 milliards de francs d'avances qui ont été demandés à l'Institut d'émission.

Pourtant les recettes ont bénéficié des nouvelles taxes votées en 1956, auxquelles se sont ajoutés en 1957 plusieurs trains fiscaux supplémentaires. La rentrée des impôts, liée à la bonne marche des affaires, a été satisfaisante. Un effort sérieux a été entrepris à partir du mois de Juin pour freiner l'augmentation dangereuse des dépenses, bien que les nécessités militaires n'aient pas permis de le pousser aussi loin qu'il eût été souhaitable. Au total, l'impasse, comme on dit aujourd'hui, a été légèrement inférieure à celle de 1956. N'est-il pas dangereux de laisser ainsi la solvabilité de l'État dépendre des fluctuations inévitables du marché monétaire ? Le cumul par le Trésor de sa fonction primitive et primordiale de caisse publique avec celle de banquier collectant et répartissant plus de fonds à lui seul que tout l'ensemble du système bancaire - formule que la France est le seul pays au monde à pratiquer - ne condamne-t-il pas l'État à des crises périodiques de trésorerie ?

La création par la Banque de France de plusieurs centaines de milliards de nouveaux moyens de paiement ne pouvait manquer d'amener une sérieuse détente sur le marché de l'argent. La masse monétaire qui, comme nous l'avons dit, était restée stable pendant les cinq premiers mois de l'année, augmente de plus de 8 % dans les sept mois suivants. Le mouvement est particuliè-

rement accusé sur les dépôts à vue dans les banques qui progressent de 12%.

Pour essayer de compenser cette inflation d'origine publique, le Conseil National du Crédit a accentué sa politique de restriction des crédits bancaires. Alors qu'en 1956, il avait rehaussé « le plancher des Bons », en portant de 20 à 25 % la fraction de leurs dépôts que les banques sont tenues d'employer en Bons du Trésor, en 1957, il a abaissé les plafonds de réescompte à la Banque de France. Les limites imparties aux banques ont été réduites, une première fois de 20 %, en deux tranches égales applicables respectivement le 10 Juillet et le 10 Août, et une seconde fois de 15 % au début de Décembre, une certaine tolérance étant prévue pour l'échéance de fin d'année. Au total, le concours que l'ensemble du système bancaire est en droit de demander à la Banque de France a été diminué d'environ un tiers, soit, en chiffres ronds, de 200 milliards de francs. Par ailleurs, la pénalisation des dépassements a été réaménagée et rendue plus sévère.

Le 7 février dernier, les autorités monétaires, continuant à exiger du secteur privé une rigueur qu'on aimerait trouver aussi stricte dans le secteur public, décidaient, sans rien relâcher de la réglementation indirecte en vigueur, de la compléter par une limitation directe. Le total des crédits en cours ne devra pas dépasser la moyenne des montants atteints le 30 Septembre et le 31 Décembre 1957, une marge de 3 % étant cependant accordée pour le financement des crédits à l'exportation.

Cette décision soulève un grave problème économique. En bloquant les crédits bancaires, alors que les dépenses publiques continuent à augmenter et que se poursuit la hausse des salaires et des prix, ne va-t-on pas faire porter l'effort essentiel de compres-

sion, non, comme il serait souhaitable, sur la consommation, mais sur la production et les investissements ?

La crise aiguë des finances, tant extérieures qu'intérieures, qui vient d'être décrite dans ses grandes lignes a été accompagnée — tantôt cause, tantôt effet — de bouleversements profonds dans le régime et dans l'évolution des salaires et des prix.

Les premiers mois de l'année 1957 ont été employés à la poursuite des efforts, entrepris en 1956, pour empêcher, à coup de subventions et de détaxations, l'indice des 213 articles d'atteindre la cote qui ferait jouer l'échelle mobile des salaires. Au mois de Juin, il apparut que cette lutte était sans espoir, d'abord parce que le maintien du S. M. I. G., le seul rattaché à l'indice des prix, n'empêchait pas les salaires de monter — la hausse des salaires est d'ailleurs souhaitable, tant qu'elle n'excède pas la part légitime qui revient à la main-d'œuvre dans l'accroissement de la productivité et qu'elle trouve en face d'elle une offre également croissante de marchandises — ensuite, et surtout, parce que son coût pour les finances publiques devenait exorbitant. Une première remise en ordre des prix fut alors effectuée. Mais elle fut suivie deux mois plus tard d'un retour aux errements anciens, c'est-à-dire à un nouveau blocage au niveau du 31 Juillet.

Par ailleurs, pour parer aux inconvénients d'une indexation généralisée sur la base du seul indice des 213 articles, une réforme fut apportée par une loi du 26 Juin. Un nouvel indice de 250 articles retracera l'évolution des prix de détail et pourra être utilisé dans les contrats privés. Un indice spécial de 179 articles servira uniquement au fonctionnement de l'échelle mobile des salaires. Enfin, la liaison qui avait été établie par la législation de 1948 entre les loyers et le salaire minimum est supprimée.

Entre temps, l'indice des 213 articles ayant dépassé la cote fatidique, le S.M.I.G. était augmenté, à compter du 1<sup>er</sup> Août, de 5,9 %.

Mais l'opération monétaire du mois d'Août se traduisait par un accroissement des prix à l'importation, atténué seulement par la baisse des matières premières sur le marché mondial. Et l'augmentation des salaires surchargeait en même temps les coûts de revient. Le charbon, qui avait déjà dû être augmenté en Mai, l'était de nouveau en Novembre. Le même mois, le gouvernement admettait un relèvement du prix de l'acier. Sous peine de ruiner l'industrie française, une révision générale du blocage des prix s'imposait. Elle fut effectuée en Décembre 1957 et en Janvier 1958.

Avec le déficit de certaines récoltes et dans le climat d'inflation et d'incertitude monétaire, la poussée des prix de détail était également très vive. En application de la nouvelle loi d'échelle mobile, il fallait modifier le S.M.I.G. une seconde fois le 1<sup>er</sup> Janvier 1958, une troisième fois le 1<sup>er</sup> Mars.

Les chiffres suivants résument l'évolution de la conjoncture française de Janvier 1957 à Mars 1958 : baisse de la monnaie de 16  $\frac{2}{3}$  %, hausse des prix de gros de 15 %, des prix de détail de 17 %, du S.M.I.G. de 15 %.

Un pareil climat monétaire n'était pas fait pour stimuler l'esprit d'épargne. L'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne — 173 milliards de francs — est inférieure de 40 milliards à celle de 1956 et la plus faible enregistrée au cours des cinq dernières années.

Sur le marché financier, le total des opérations est revenu, en chiffres ronds, de 800 à 700 milliards de francs, montant encore

relativement satisfaisant si l'on tient compte du fait qu'il n'a pas été lancé en 1957 de grand emprunt d'État. La grande majorité des émissions a été réservée au secteur privé et aux entreprises productives du secteur semi-public et nationalisé. En raison de l'incertitude monétaire, les emprunts ont dû le plus souvent être assortis de clauses d'indexation. Mais c'est principalement par des augmentations de capital — 350 milliards de francs contre 224 milliards en 1956 — que les sociétés ont pu se procurer les ressources nécessaires au financement de leurs investissements. Confiant dans les progrès des entreprises françaises et estimant que les valeurs à revenu variable constituent un des meilleurs refuges contre l'inflation, le public a souscrit avec empressement les actions nouvelles qui lui étaient proposées.

C'est ce même état d'esprit qui explique la progression rapide des cours à la bourse de Paris jusqu'au mois d'Août. Le marché n'a pas échappé à l'automne à la vague de baisse partie de New-York. Mais, de même que l'incertitude monétaire avait amplifié la hausse, elle a amorti la chute. Si bien que Paris est une des rares places à avoir conservé en fin d'année une partie de l'avance réalisée dans les premiers mois. L'indice des 295 valeurs à revenu variable, qui s'était élevé de 313 à fin 1956 jusqu'à un maximum de 456 le 2 Août 1957, était encore à 390 en Décembre 1957.

Mais, à la fin du premier trimestre 1958, alors que les cours avaient tendance à se raffermir légèrement dans les bourses étrangères, la baisse s'accélérait à Paris. Au début d'Avril, l'indice général était retombé sensiblement à son niveau de fin 1956. Sur le marché financier également, les capitaux sont devenus beaucoup plus réticents.

Dans l'ensemble, la France a donné en 1957 le spectacle d'un pays bénéficiant d'une expansion économique gagée essen-

tiellement sur un accroissement de la productivité, mais se débattant dans des difficultés financières qu'il n'est toujours pas arrivé à surmonter. Par suite de la hausse des prix, le bénéfice de l'opération monétaire du mois d'Août dernier est perdu. Une nouvelle augmentation du SMIG est prévue pour le début du mois de Juin. Un court moment équilibrée, la balance des paiements est de nouveau en déficit. Une fraction notable des crédits qui nous ont été consentis au commencement de l'année a déjà été consommée.

Et c'est dans cette situation précaire que nous devons nous préparer à affronter l'épreuve du Marché Commun. Nous nous sommes engagés, vis-à-vis de nos partenaires de l'O. E. C. E., à libérer en Juin 60 % de nos importations, et ce pourcentage devra être porté à 75 % à la fin de l'année. Dès le 1<sup>er</sup> Janvier 1959, nous devons abaisser de 10 % nos droits de douane et élargir de 20 % le volume global de nos contingents. Invoquer les clauses de sauvegarde prévues dans le Traité sera peut-être une nécessité. Ce n'est pas une solution.

Comme nous le disions déjà il y a un an, le déséquilibre de l'économie française pose un problème d'ensemble, que seule pourra résoudre une politique cohérente qui n'en négligera aucun des aspects. Et, aujourd'hui encore, nous répéterons que le temps presse, car les crédits qui nous ont été consentis ne nous assurent qu'un court répit.

\*  
\* \*

Au cours de l'exercice écoulé, nos différents Départements ont développé leurs activités de façon satisfaisante. Ils se sont particulièrement appliqués à favoriser l'adaptation des industries aux rapides progrès des techniques, l'accroissement de nos exportations et la préparation de l'entrée de la France dans le Marché Commun.

Nous avons participé à l'émission par l'État des Bons 5 % à prime indexée, ainsi qu'au placement des émissions effectuées par :

- l'Électricité de France,
- le Crédit National,
- l'Électricité et Gaz d'Algérie,
- le Crédit Foncier de France,
- la Radiodiffusion Télévision Française,
- les Charbonnages de France,
- le Gaz de France,
- la Compagnie Nationale du Rhône,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Français.

Votre Banque a dirigé le placement des emprunts émis par :

- la Compagnie Tunisienne d'Électricité et Transports,
- la Compagnie Radio-Maritime,
- le Matériel Téléphonique,
- la Société de Développement de la Région Méditerranéenne.

Le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G. I. S. » a réalisé un nouvel emprunt obligataire. Nous avons activement contribué au succès de cette émission.

Nous avons également prêté notre concours au placement des obligations émises par :

- la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques,
- la Régie Nationale des Usines Renault,
- le Groupement des Industries de la Construction Électrique  
" GICEL ",

- *la Société d'Électro-Chimie, d'Électro-Métallurgie et des Aciéries Électriques d'Ugine,*
- *la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons,*
- *la Société des Cartonneries de la Rochette,*
- *la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion.*

Votre Établissement a dirigé les opérations d'émission d'obligations convertibles en actions de la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil « C. S. F. » et de l'Omnium Français de Pétroles et participé à l'émission réalisée par les Grands Magasins "Au Printemps", Laguionie et Cie.

La grande activité du marché pendant les huit premiers mois de l'année a favorisé la réalisation d'augmentations de capital dont le volume total a largement dépassé celui atteint l'année précédente.

Nous avons garanti une partie importante de l'augmentation de capital de la Banque Nationale du Mexique et avons assuré la transmission, au Mexique, des souscriptions des actionnaires français. Nous avons été heureux d'apporter à nouveau notre concours à cette Banque avec laquelle nous entretenons les plus cordiales relations.

Votre Banque a dirigé les opérations réalisées par les Sociétés suivantes :

- *Compagnie Française des Pétroles,*
- *Compagnie d'Exploration Pétrolière,*
- *Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment,*

- *« Pierrefitte », Société Générale d'Engrais et Produits chimiques,*
- *Société Languedocienne de Forages Pétroliers,*
- *Société de Prospection et Exploitations Pétrolières en Alsace « PREPA »,*
- *Société Financière des Pétroles « FINAREP »,*
- *Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR »,*
- *Compagnie Financière pour l'Outremer « COFIMER ».*

Nous avons participé au placement des certificats pétroliers émis en représentation d'actions de la Compagnie Française des Pétroles et de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.

Nous avons également prêté nos guichets aux augmentations de capital effectuées par :

- *les Manufactures de Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey,*
- *la Société Parisienne pour l'Industrie Électrique,*
- *la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc,*
- *la Société Chérienne des Pétroles,*
- *Péchiney, Compagnie des Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques,*
- *Louvroil-Montbard-Aulnoye,*
- *la Compagnie Industrielle et Financière de Pompey,*
- *la Société d'Investissement du Nord « S.I. NORD »,*
- *l'Air Liquide,*
- *la Société des Aciéries de Longwy,*
- *le Fly-Tox,*
- *la Compagnie Financière de Recherches Pétrolières « COFIREP »,*

- la Société des Pétroles d'Afrique Équatoriale Française,
- la Compagnie Française pour le Financement de la Recherche et de l'Exploitation du Pétrole « REPFRANCE »,
- la Société Anonyme des Pneumatiques Dunlop,
- Denain-Anzin,
- la Compagnie Française Thomson-Houston,
- les Établissements J.J. Carnaud et Forges de Basse-Indre,
- le Nickel,
- la Société Centrale pour l'Industrie.

Votre Établissement a procédé à l'introduction au marché officiel des actions de l'Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR », ainsi qu'à l'introduction au marché des Courtiers en Valeurs Mobilières de celles de la Société Languedocienne de Forages Pétroliers et de la Société Nationale de Matériel pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole « S.N. MAREP ».

La Compagnie Française des Câbles Télégraphiques, outre ses services de télécommunications internationales, assurait la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. La Banque de Paris et des Pays-Bas a fait apport de titres qu'elle possédait à cette Société, qui a adopté le statut de Société d'investissement prévu par l'Ordonnance du 2 Novembre 1943, porté son capital à 4 milliards de francs et pris la dénomination de « Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas ». Les participations qui composent son portefeuille sont, en ce qui concerne leur montant, conformes aux dispositions légales relatives à la répartition des risques mais font une large part aux industries énergétiques et électroniques. Les services de télécommunications internationales de la Compagnie Française des Câbles Télégraphiques continuent d'être exploités sous la même dénomination que précédemment.

Nous avons créé, en association avec la Caisse des Dépôts et Consignations et des Compagnies d'Assurances, la Compagnie Générale d'Investissement, au capital de F. 1.200.000.000 — et nous avons participé à la constitution par la Société Saint-Frères, de la Compagnie d'Investissement en France et à l'Étranger « CIFE », au capital de F. 1.230.000.000.

Comme les années précédentes nous avons apporté une active contribution au développement de l'industrie du pétrole et à la recherche de gisements en France métropolitaine et dans l'Union Française.

La Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GÉNAREP », société nouvelle de financement, de recherches et d'exploitation d'hydro-carbures a été créée au capital de 5 milliards de francs et s'est assurée d'intéressantes participations. En association avec la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez et avec le concours d'autres Sociétés, nous avons constitué la Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitation pétrolières « COPAREX ». Son capital a été porté à 10 milliards de francs. L'Omnium de Recherches et d'Exploitation pétrolière « OMNIREX » a été créé au capital de 3 milliards de francs.

Il vous intéressera certainement d'avoir quelques indications sur les principales sociétés pétrolières dans lesquelles nous avons des intérêts.

L'Esso-Standard a, par l'intermédiaire de sa filiale Esso-Rep, poursuivi la reconnaissance et l'exploitation du gisement de Parentis. Elle a conclu, avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière, un accord de principe pour l'exploration en commun

de permis correspondant à des surfaces rendues par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine. D'autre part, elle a continué les travaux d'extension et de modernisation de la raffinerie de Port-Jérôme, dont la capacité de production se trouve portée à 4.250.000 tonnes, ainsi que la construction de la raffinerie du Bec d'Ambès, qui, à partir de 1959, pourra traiter annuellement 1.600.000 tonnes de pétrole brut.

La Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine a mis en service, à Lacq, une usine de traitement du gaz naturel dont la capacité actuelle de 1.000.000 de mètres cubes par jour sera quintuplée à la fin de cette année. Les recherches de pétrole se sont poursuivies en Métropole. La Société vient d'obtenir des permis dans différentes régions du Sahara.

La production des anciens gisements du Gabon, de la Société des Pétroles d'Afrique Equatoriale Française, est actuellement de 1.000 tonnes par jour. Depuis le mois d'Avril 1957, le pétrole est acheminé par bateau vers la Métropole.

Au Canada, la filiale de la Compagnie Française des Pétroles, la French Petroleum Company of Canada vient d'obtenir d'importants permis d'exploitation dans l'Alberta.

Nous vous avons rappelé, dans la première partie de ce rapport, les résultats exceptionnels obtenus par la Compagnie Française des Pétroles Algérie au Sahara où elle travaille, à Hassi-Messaoud, en association avec la S. N. Repal. Ces résultats confirment les espoirs que nous vous avons laissé entrevoir, l'an dernier. La Compagnie poursuit actuellement les travaux de mise en exploitation du gisement et d'évacuation des produits.

Il s'est ainsi posé des problèmes de tous ordres, parfois entièrement nouveaux, dont la solution exigeait la création d'entreprises spécialisées. Votre Etablissement a été le promoteur du Groupement Technique et Financier pour le Sahara « G.T.S. » au capital de 40 millions de francs. Dès les premiers mois de son activité, cette Société a fondé successivement la Compagnie Saharienne d'Habitation et d'Hôtellerie « C.S.H. » au capital de 140 millions de francs qui vient d'inaugurer son premier hôtel à Hassi-Messaoud, la Compagnie Saharienne de Télécommunications « Radio Sahara » au capital de 24 millions de francs et la Compagnie Saharienne de Groupage et d'Affrètement « COSAGRA » au capital de 12 millions de francs.

D'autre part, nous avons participé à la création de la Compagnie Française du Sahara, organisme financier au capital de 250 millions de francs, qui groupe les principales banques françaises.

En ce qui concerne les transports au Sahara, le développement des affaires de la Holding Transports Africains « T.R.A.F. », filiale de l'Omnium Nord Africain, se poursuit. C'est ainsi que les Sociétés Omni-Transports et Transports Sahariens « T.R.A.S. » disposent maintenant d'un important matériel lourd adapté aux conditions particulières dans lesquelles ces matériels sont appelés à travailler. De son côté, la Société Aérotechnique « AEROTECH » a vu son chiffre d'affaires s'accroître et a passé commande de nouveaux appareils spécialement adaptés aux « transports à la demande ». Dans la partie mauritanienne du Sahara, les Etablissements Lacombe et C<sup>ie</sup> renforcent l'équipement de leurs bases et accroissent leur matériel afin de pouvoir faire face aux demandes que va provoquer la mise en valeur de ce territoire. Enfin, l'Omnium Technique Saharien, dont nous vous

avons annoncé la constitution l'an passé, s'est vu confier un important programme de reconnaissance d'itinéraires et d'étude de routes et de pistes.

Les ressources énergétiques découvertes au Sahara ne sauraient manquer d'avoir des répercussions sur le développement économique et industriel de l'Algérie. Nous avons, avec un groupe ami, procédé à la création de la Société d'Etudes et de Réalisations Industrielles en Algérie « INDETAL », dont l'objet est d'étudier l'implantation d'affaires industrielles. Elle a d'ores et déjà procédé à la création de sociétés d'étude spécialisées : en premier lieu, la Société Algérienne pour la Valorisation des Hydrocarbures « S.A.V.H. », constituée en association avec l'Electricité et Gaz d'Algérie et un important groupe de l'industrie chimique, a pour objet d'étudier la création d'une industrie chimique utilisant le gaz naturel saharien comme matière première ; en second lieu, la Société Algérienne d'Etudes Sidérurgiques « S.A.E.S. », fondée de concert avec les pouvoirs publics algériens, et dont la mission est d'effectuer les études financières et administratives relatives à l'installation d'un complexe sidérurgique à Bône, les études techniques, économiques et commerciales étant réalisées dans le cadre de la profession sidérurgique par une Société avec laquelle la « S.A.E.S. » collabore étroitement

La Compagnie Immobilière Algérienne poursuit l'effort de construction qu'elle a entrepris en 1954, le nombre de logements achevés ou en chantier dépassant aujourd'hui 10.000. De son côté, l'Omnium Technique Algérie « O.T.H.A.L. », créé en 1957 a bénéficié de commandes intéressantes et a été chargé en particulier, d'étudier la réalisation de l'Institut d'Etudes Nucléaires de l'Université d'Alger.

Au Maroc, l'Omnium Nord-Africain « O.N.A. » a maintenant achevé l'important programme d'équipement de son secteur minier. A la mine de cobalt de Bou-Azzer, la nouvelle laverie est entrée en exploitation dans le courant du deuxième semestre. D'autre part, les travaux de mise en exploitation des gisements de cuivre de Bou Skour et de plomb de Ksiba ont été terminés dans les délais prévus. La Société de Transports miniers dispose d'un parc homogène et moderne de camions de gros tonnage. Une importante réorganisation du département commercial de l'« O.N.A. », a été effectuée afin d'adapter les moyens des sociétés de ce département aux conditions économiques actuelles du Maroc notamment en ce qui concerne la représentation de marques françaises d'automobiles et de camions.

Les sociétés concessionnaires de services publics ont poursuivi leur activité de façon généralement assez satisfaisante. Quant à la Compagnie Immobilière Franco-Marocaine « C.I.F.M. » elle a pu lancer, en 1957, un programme de constructions nouvelles à Casablanca et à Rabat.

Tout en continuant à assurer, en liaison avec la Compagnie Générale des Colonies, la gestion et le développement des sociétés de son groupe, notre Etablissement a donné son concours à l'étude et à la réalisation des projets de mise en valeur des Territoires d'Outre-Mer.

Lors de notre précédente Assemblée, nous vous avons indiqué que nous avons participé à la fondation de la Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER ». Cette Société a procédé en fin d'année, à une augmentation de capital de 250 millions

à 12,5 milliards de francs ; le vif intérêt porté par l'épargne à cette opération - que nous avons dirigée avec MM. de Rothschild Frères - a entraîné une large diffusion du capital dans le public.

Nous avons constitué, avec la Compagnie des Minerais de Fer Magnétique de Mokta-el-Hadid et la Compagnie Minière de l'Oubanghi-Oriental, la Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF » qui détient 45 % du capital de la Compagnie Minière de l'Ogooué « COMILOG ».

Nous avons, d'autre part, fondé, avec la Société Lyonnaise des Eaux, la Compagnie Générale de Forages « COFOR » spécialisée dans les forages de pétrole et dont les activités sont étroitement associées à celle de « l'Hydraulique-Afrique ».

En collaboration avec nos filiales, la Compagnie Générale des Colonies, en Côte d'Ivoire, et la Société Financière pour le Développement du Cameroun, au Cameroun, nous avons créé dans chacun de ces Territoires un Groupement d'Etudes de Développement Régional avec le concours des principales entreprises, des Chambres de Commerce et d'Agriculture et en plein accord avec les Gouvernements locaux.

En vue de participer à la préparation du Marché Commun nous avons créé avec la Deutsche Bank A. G., la Société Européenne de Développement Industriel, dont l'objet essentiel est l'implantation, le développement et la coordination de tous projets industriels sur les marchés européens ou extraeuropéens.

Malgré les difficultés rencontrées en France dans le financement de la construction, l'Auxiliaire de la Construction Immobilière « S. A. C. I. » a lancé de nouveaux programmes de copropriété, ainsi que des opérations immobilières dans plusieurs villes importantes. L'expérience que la S. A. C. I. a acquise dans

le domaine immobilier est aujourd'hui largement utilisée par plusieurs organismes financiers qui ne disposent pas de services spécialisés.

Le nombre des adhérents du Groupement Interprofessionnel pour la Participation Patronale à l'Effort de la Construction « G. I. P. E. C. » s'est accru de 20 % au cours de l'exercice écoulé tandis que les fonds collectés ont plus que doublé.

L'Omnium Technique « O. T. H. » a maintenu son activité d'étude et de direction de travaux de bâtiment. Il a, par ailleurs, continué à étendre son champ d'action à de nouveaux secteurs : d'une part il a créé, en association avec la Société des Transports Pétroliers par Pipe-lines « TRAPIL » et plusieurs Sociétés pétrolières, l'Omnium Technique des Transports par Pipe-lines « O. T. P. » ayant pour objet l'étude d'installations de transport et de stockage de produits pétroliers et le contrôle technique de leur réalisation ; il a, d'autre part, pris une participation majoritaire dans la Société d'Etudes et de Réalisations Industrielles Modernes « S. E. R. I. M. », bureau d'engineering industriel.

Désireux de continuer à favoriser, comme par le passé, l'expansion des économies régionales, nous avons pris une part importante à la constitution de la Société de Développement Régional de Normandie, dont le siège est à Rouen. L'activité de cette Société s'exerce dans les départements de Seine-Maritime, Eure, Orne, Calvados et de la Manche.

En collaboration avec un Groupe d'ingénieurs-conseils en organisation, nous avons créé la Société de Mathématiques

Appliquées (S. M. A.), spécialisée dans l'étude et l'application à l'industrie et au commerce des procédés de recherche opérationnelle et des méthodes scientifiques.

Nous avons, au cours de l'exercice écoulé, participé avec l'Office National Industriel de l'Azote et « PIERREFITTE » à la création d'AZOLACQ, Société Chimique d'Engrais et de Produits de Synthèse du Sud-Ouest qui a notamment pour objet de transformer en engrais azotés l'ammoniac produit par "Aquitaine Chimie", société dont nous vous avons annoncé la constitution l'an dernier.

La Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil « C. S. F. » s'est associée à l'effort de concentration et de rationalisation de l'industrie électronique française, en absorbant successivement par fusion la Société Française Radioélectrique « S. F. R. » et la Société Sadir-Carpentier. Elle a ainsi accru son potentiel technique et industriel, en particulier dans le domaine de l'électronique et des télécommunications. La faveur dont ses fabrications jouissent à l'étranger témoigne de la qualité et de la variété des matériels qu'elle exporte.

Nos efforts en vue de favoriser la fourniture de biens d'équipement et la création de grands ensembles industriels par des entreprises françaises se sont développés cette année encore de façon satisfaisante.

En Proche-Orient, la situation politique a certes continué de peser lourdement sur nos possibilités d'exportation. On peut cependant signaler que la première des cimenteries à cons-

truire, en Turquie, par l'industrie française se trouve désormais entièrement achevée et a pu être officiellement inaugurée en Octobre dernier.

Au Moyen-Orient, nous avons cette année encore, apporté notre concours au financement de contrats d'équipement - tel que, par exemple, celui concernant l'installation du réseau électrique de la ville de Téhéran.

Dans le Sud-Est asiatique, les contacts établis précédemment par votre établissement lui ont permis de participer, dans une large mesure, aux financements nécessaires à la construction des usines d'engrais que des groupes industriels français réalisent pour le compte des Gouvernements Indien et Pakistanais.

Nous avons continué à seconder, en Amérique Latine, les industriels français qui se sont vu confier, par une Société sidérurgique brésilienne, d'importantes commandes de biens d'équipement. En outre, dans le cadre de la politique visant à développer les exportations d'automobiles, nous avons mis sur pied différentes opérations financières qui ont facilité les ventes de voitures françaises au Venezuela et en Amérique Centrale. Par ailleurs, notre Etablissement a participé à la négociation d'un marché récemment conclu par un groupe de chantiers navals français en vue de la fourniture de neuf cargos destinés à l'armement chilien.

Au Pérou, les travaux d'achèvement de l'usine sidérurgique de Chimbote et de la centrale hydroélectrique du Cañon del Pato qui l'alimente se sont poursuivis très favorablement, et la mise en route définitive des installations est prévue pour le milieu de l'année 1958.

En Colombie, l'ensemble sidérurgique de Paz del Rio est entré dans la phase active de production et les dirigeants colombiens envisagent dès maintenant l'extension de certaines des installations actuelles ; dans cette éventualité, nous demeurons en rapports étroits avec le groupe d'industriels français qui ont mené à bien, avec le concours financier de votre Établissement, la fourniture et l'installation de cet important complexe sidérurgique.

En Europe, nous avons contribué à la conclusion, avec la Pologne, d'un accord dans le cadre duquel différentes commandes ont déjà été passées cette année pour la fourniture de matériels destinés à des installations chimiques. Nous avons également continué d'apporter notre concours à la Compagnie des Machines Bull, qui, grâce à la qualité du matériel qu'elle produit, à largement développé ses exportations de machines électroniques dans différents pays d'Europe.

Votre Établissement a mis sur pied cette année les crédits nécessaires au financement de trois cargos de plus de 10.000 tonnes construits par différents chantiers navals français pour le compte d'armateurs norvégiens.

En Finlande enfin, la raffinerie de pétrole de Naantali, entièrement achevée, a été officiellement inaugurée au cours de l'été dernier.

Les conditions dans lesquelles votre Département bancaire a exercé, cette année, son activité, ont été influencées par le renforcement des mesures de restriction de crédit que les pouvoirs publics avaient commencé de prendre, dès l'année précédente, dans le cadre de leur politique monétaire.

Le montant des dépôts à vue et à terme au 31 Décembre 1957 est sensiblement égal à celui du dernier bilan sur lequel avait

agi le report d'une échéance particulièrement importante. En réalité, le montant des fonds confiés par nos clients s'est notablement accru, malgré le caractère particulier de notre clientèle, composée essentiellement de sociétés industrielles et commerciales.

La réglementation légale des taux d'intérêts créditeurs, appliquée dans le courant de l'année 1957 aux dépôts à terme, a mis fin aux inconvénients provoqués par la concurrence, tout en assurant une rémunération satisfaisante des fonds déposés.

Malgré les réductions successives des plafonds de rées-compte par la Banque de France et dans le cadre des directives des autorités monétaires, nous nous sommes efforcés de faire face à toutes les demandes de la clientèle qui nous ont paru justifiées.

Notre effort a particulièrement porté sur les crédits à l'exportation à court et moyen terme, les crédits à moyen terme équipement, et les crédits Caisse Nationale des Marchés de l'Etat.

L'augmentation sensible du poste des Engagements par signature provient essentiellement de la progression des cautions délivrées à l'occasion d'affaires d'exportation.

L'accroissement du volume de nos affaires avec les pays étrangers témoigne de l'excellence des rapports que nous entretenons avec nos Correspondants : en particulier, nous avons la satisfaction de constater que dans le domaine de l'exportation, le volume global des crédits documentaires a augmenté de plus de moitié.

Votre Établissement a maintenu son concours financier et son assistance technique aux banques corporatives et aux établissements spécialisés dans lesquels il possède des intérêts. Ces sociétés, dans leurs domaines respectifs, et malgré les restrictions

de crédit, ont obtenu des résultats satisfaisants témoignant de l'importance et de la fidélité de leur clientèle.

L'Union de Crédit pour le Bâtiment et le Crédit à l'Équipement Electro-Ménager « CETELEM » ont augmenté leur capital par émission d'actions de numéraire afin de mettre leurs fonds propres en harmonie avec le volume des opérations qu'ils traitent. L'Union Française de Banques, la Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA », la Caisse Centrale de Crédit à Moyen Terme en France et aux Colonies, la Caisse Centrale de Réescompte, la Banque Cotonnière, le Crédit Sucrier et Commercial ont procédé à des augmentations de capital par distribution d'actions gratuites ou élévation du nominal des actions anciennes. La Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment a réalisé une augmentation de capital en espèces, assortie d'une incorporation de réserves.

Notre Succursale de Marseille, dont l'activité a été satisfaisante, a donné tout son appui aux efforts entrepris par les dirigeants de l'économie locale pour favoriser l'expansion de la région méditerranéenne.

La Succursale d'Alger, tout en affermissant une position qui lui assure maintenant une exploitation bien équilibrée, a notamment étendu son intervention dans les financements des travaux de recherches et d'équipements réalisés sur le territoire de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes « O.C.R.S. ».

Quant à l'activité de la Succursale de Casablanca, si elle a subi les effets d'une conjoncture encore défavorable, elle a bénéficié de l'aisance monétaire qui s'est fait sentir au cours des derniers mois de l'exercice.

La Succursale de Bruxelles a maintenu un degré d'activité élevé qui lui a permis d'enregistrer des résultats entièrement satisfaisants. En dépit du resserrement du marché des capitaux au cours du deuxième semestre de l'année, le volume des opérations financières qu'elle a traitées est resté égal à celui de l'an dernier.

Elle est intervenue activement dans l'ensemble des émissions de l'Etat belge, de la Ville de Liège, du Fonds des Routes, du Crédit Communal de Belgique, de la Société Nationale des Chemins de Fer belges, de la Régie des Télégraphes et des Téléphones, de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

Elle a assuré, seule ou conjointement avec d'autres établissements, le placement des emprunts obligataires émis par les Grands Magasins de la Bourse, la S. A. Phénix-Works, la Société pour la Distribution d'Electricité et de Gaz « DISTREL GAS », la Compagnie Générale de Gaz et d'Electricité « GAZELEC », la Société de Distribution du Gaz « DISTRIGAZ », la S. A. Ateliers de Réparations et Chantiers Beliard, Crighton et C<sup>ie</sup>, la Société Bruxelloise du Gaz et de l'Electricité, la Société Intercommunale Belge d'Electricité, les Sociétés Réunies d'Energie du Bassin de l'Escaut « E. B. E. S. » et la S. A. Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant « INTERBRABANT », ainsi que la souscription aux augmentations de capital de la Société Financière d'Opérations et de Recherches Industrielles, Agricoles et Minières en Afrique « FORAMA », la Compagnie Belge pour l'Exploitation de Gaz et de l'Electricité en Flandre Occidentale « B. M. G. E. », la Compagnie d'Anvers, la S. A. Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant « INTERBRABANT » et la S. A. Electrobél.

Enfin, elle a prêté le concours de ses guichets à diverses opérations de souscription dont celles de la S. A. Cockerill-Ougree et de la Compagnie Belge des Tôles Magnétiques « TOLMATIL ».

Une modification a été apportée en fin d'exercice à la structure de la Succursale pour la rendre conforme à la réglementation bancaire belge. L'ensemble de son activité de banque d'affaires, qui faisait déjà l'objet d'une comptabilité spéciale, distincte de celle du département bancaire, a été confié à une Société financière précédemment constituée par des groupes amis, la Compagnie Belge de Participations, de Gestion et d'Entreprises, dont votre Etablissement a, de ce chef, acquis la majorité. Cette opération, favorablement accueillie par les Autorités bancaires belges, permettra à votre Etablissement d'accroître ses moyens d'action tout en conservant le contrôle des participations qu'il détenait.

La Succursale d'Amsterdam a poursuivi ses efforts en vue de développer sa clientèle commerciale.

A cet égard, le Bureau de Rotterdam, dont nous vous avons annoncé la création l'an dernier, a contribué, dans une mesure répondant à notre attente, à lui apporter un volume nouveau d'affaires.

Les résultats d'ensemble de la Succursale ont toutefois été affectés par la forte diminution des affaires financières résultant elle-même du resserrement du marché des capitaux.

En Suisse, notre Succursale de Genève a continué de développer son activité de façon appréciable.

Le nombre des opérations financières auxquelles elle a apporté son concours a été plus élevé que l'année dernière, malgré

l'absence complète d'émissions d'emprunts étrangers sur le marché suisse en 1957

La Succursale a participé au placement des émissions obligataires suivantes : Etat de Fribourg, Cantons de Vaud, du Valais, de Genève, de Bâle ; Villes de Zurich, de Lausanne ; Banque de l'Etat de Fribourg ; Banques Cantonales Lucernoise, Vaudoise, du Valais, de Schwyz, de Bâle, de Saint Gall ; Caisse Hypothécaire du Canton de Berne, Crédit Foncier Vaudois, Banques des Lettres de Gage d'Etablissements Suisses de Crédit hypothécaire ; Energie Electrique du Simplon, Grande Dixence, Forces Motrices Bernoises, de Mauvoisin, de Blenio ; Société d'Exploitation des Cables de Cortaillod, Eurofima.

Le Bilan soumis à votre approbation se totalise à F. 167.533.853.045 et présente ainsi, par rapport au 31 Décembre 1956 une augmentation très sensible. Cette augmentation, bien que due en partie aux répercussions sur les comptes en devises de la réglementation des changes intervenue le 10 Août 1957, montre que l'activité de votre Banque a continué à se développer.

La légère diminution des Dépôts de la Clientèle qui apparaît dans les « Comptes Courants » et dans les « Comptes de Chèques » se trouve compensée par l'augmentation des « Bons et Comptes à échéance fixe » ; les « Crédoiteurs divers » enregistrent un sensible gonflement dû en particulier au fait qu'à fin Décembre certaines opérations financières importantes étaient en cours.

Les postes de l'Actif se trouvent généralement en augmentation, notamment le « Portefeuille-Effets » qui s'élève ainsi à F. 85.154.245.529 et le « Portefeuille-Titres » qui passe à F. 11.444.529.605.

Les Comptes « Capital » et « Réserves » sont respectivement portés à F. 6.544.000.000 et F. 5.602.634.215. La fusion avec la Banque des Pays de l'Europe Centrale intervenue le 6 Juin 1957, a en effet entraîné l'augmentation de votre capital de F. 6.124.000.000 à F. 6.544.000.000 et un accroissement des réserves ; celles-ci outre la dotation à la réserve légale votée par votre précédente Assemblée Générale se sont également trouvées accrues par suite de la réévaluation des postes en devises étrangères, tant en raison de l'évolution monétaire que par l'application des articles 45 et suivants du code général des impôts.

Le Compte de « Profits et Pertes » laisse apparaître après amortissements et provisions un profit brut de F. 6.364.892.345 pour la France métropolitaine et l'Algérie, soit une augmentation de F. 1.864.113.440 sur l'exercice 1956. Le bénéfice net des Succursales à l'Etranger passe de F. 220.736.366 à F. 244.807.170.

Le Bénéfice net de l'exercice s'établit à F. 1.188.709.831. Aussi, après déduction des frais de fusion avec la Banque des Pays de l'Europe Centrale, le résultat bénéficiaire s'élève à F. 1.083.815.190.

Il nous permet de vous proposer la répartition d'un dividende net de F. 600 par action de F. 5.000 nominal et de reporter à nouveau un montant de F. 12.707.969.

La répartition serait donc la suivante :

- 5 % à la réserve légale . . . . .	F. 54.190.759
- Intérêt statutaire de 5 % . . . . .	F. 327.200.000
- Conseil d'Administration . . . . .	F. 58.254.646
- Dividende complémentaire . . . . .	F. 631.461.816

L'accroissement d'activité qui a encore marqué l'année 1957 témoigne, une fois de plus, du dévouement et de l'efficacité du travail de votre personnel dont le rendement ne cesse de s'améliorer. Vous vous joindrez à nous pour lui en exprimer à nouveau notre satisfaction et nos remerciements.

Nous devons ajouter que votre Direction trouve toujours au sein du Comité d'Entreprise une collaboration précieuse pour l'organisation du travail, comme pour le développement de nos œuvres sociales.

M. Maurice BOYER, Directeur Honoraire de notre Etablissement, était depuis 1940 notre représentant à New-York. Son décès, survenu le 28 Octobre dernier, nous prive du concours précieux de sa parfaite connaissance du marché américain et de la situation personnelle que lui valait l'estime dans laquelle le tenaient les milieux d'affaires des Etats-Unis.

Nous avons appris également, avec beaucoup de peine, la mort, le 3 Juin 1957, de M. Jacques LEPÈRE, entré il y a 37 ans à la Succursale de Bruxelles, et où il occupait depuis 15 ans les fonctions de Directeur. M. LEPÈRE s'est éteint après une longue et cruelle maladie. Jusqu'à ses derniers moments, il a tenu à assurer sa tâche avec un courage et un dévouement auxquels nous devons rendre hommage.

Nous étions certains d'être vos interprètes en assurant Madame Maurice BOYER et ses enfants, et Madame Jacques LEPÈRE et ses enfants, de la part très grande que nous prenions à leur chagrin ; nous leur renouvelons nos condoléances émues.

Nous sommes heureux de vous informer que M. de MONCHY, Directeur Général de la Holland Amerika Lijn, a bien voulu accepter de siéger au Comité Consultatif de notre Succursale d'Amsterdam. Nous l'en remercions de votre part.

Nous avons prié M. Henry REUTER, Président de la Banque des Pays de l'Europe Centrale, de bien vouloir entrer au Conseil de la Banque de Paris et des Pays-Bas, juste hommage aux exceptionnelles qualités de l'homme qui avait su maintenir la prospérité de sa Maison au milieu de mille difficultés et d'épreuves de santé de plus en plus pénibles. Sa diplomatie et son sens des affaires, joints à la vaillance avec laquelle il surmontait ses défaillances physiques, lui avaient permis de faire aboutir, avec le succès que vous connaissez, le règlement des indemnités dues à la Banque des Pays de l'Europe Centrale. M. REUTER avait bien voulu accepter de siéger parmi nous, mais ce travailleur acharné avait trop présumé de ses forces, et trois mois après sa cooptation, son décès nous privait d'un précieux concours.

Vous tiendrez certainement à vous associer à nous pour exprimer à Madame Henry REUTER et à ses enfants, notre grande peine et l'assurance du souvenir fidèle que nous garderons du Président REUTER.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Administrateur, en remplacement de M. François CHARLES-ROUX dont le mandat arrive cette année à expiration. M. François CHARLES-ROUX est rééligible. Nous vous proposons de renouveler son mandat.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, nous avons appelé à siéger au Conseil, sous réserve de votre ratification, M. Jean RAY, Président-Directeur Général de Lorraine-Escout et, sans conteste, une des personnalités les plus marquantes de l'industrie française. Nous n'avons pas besoin de vous dire tout le prix que nous attachons au concours qu'il veut bien nous apporter et nous l'en remercions de votre part.

Nous vous soumettrons, après lecture des rapports de Messieurs les Commissaires aux Comptes, les Résolutions dont le le texte vous a été remis à votre entrée dans cette Salle.

---

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter le résultat de notre examen du Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 1957.

Ce bilan atteint un total de F. 167.535.853.045 en augmentation de F. 28.575.947.769 sur le Bilan précédent.

Cette augmentation est en grande partie imputable au développement de l'activité de la Banque. Elle est due également à des causes exceptionnelles, en particulier les évolutions monétaires durant l'exercice et l'incorporation des comptes de la BANQUE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE à la suite de la fusion réalisée le 6 Juin 1957.

### ACTIF

Les quatre premières rubriques de l'Actif sont en augmentation très sensible. Elles figurent pour les montants suivants :

<i>Caisse, Trésor Public, Banques d'émission</i> . . . . .	F.	1.537.716.815
<i>Banques et correspondants</i> . . . . .	F.	24.937.417.950
<i>Portefeuille-Effets</i> . . . . .	F.	85.154.245.529
<i>Coupons</i> . . . . .	F.	290.152.378

Ces rubriques représentent les disponibilités de la Banque à l'exception d'un léger montant d'effets non réescomptables. Il est à remarquer que dans leur ensemble elles sont en augmentation de près de 19 milliards sur l'année précédente.

Le *Portefeuille-Effets* est constitué par des Bons du Trésor français pour un montant de . . . . F. 9.524.860.000

Les *Comptes Courants* passent à ..... F. 14.013.580.803  
contre F. 11.800.076.642 au Bilan précédent.

Les *Avances Garanties* dont le montant s'élevait  
à F. 4.704.976.170 sont en diminution à ..... F. 4.012.370.864

La quasi totalité des avances garanties provient  
des Succursales étrangères.

Les *Avances et Débiteurs divers* apparaissent  
pour ..... F. 10.389.307.138  
en augmentation de F. 1.942.771.496

Le *Portefeuille Titres* est passé de  
F. 8.077.024.943 à ..... F. 11.444.529.605

Il présente ainsi une augmentation de  
F. 3.367.504.662.

Les titres en portefeuille n'ont fait l'objet  
d'aucune réévaluation. L'augmentation résulte uni-  
quement de la différence entre les achats et sous-  
criptions et les réalisations.

Il a été procédé dans les mêmes conditions  
que les années précédentes à l'ajustement des  
provisions.

Dans son rapport le Conseil d'Administration  
vous donne des précisions sur les opérations qui  
ont été réalisées au cours de l'exercice.

Les *Comptes d'Ordre et Divers* sont en augmen-  
tation et s'élèvent à ..... F. 7.623.771.148

Les comptes d'effets pris à l'encaissement se  
trouvent sous cette rubrique; ces comptes ont leur  
contrepartie au Passif dans les "Comptes exigibles  
après encaissement".

Le poste *Immeubles et Mobilier* se trouve en  
augmentation et s'élève à ..... F. 114.389.676

Les immeubles de la Succursale des Pays de  
l'Europe Centrale et du bureau de Rotterdam  
expliquent principalement cette augmentation.

## PASSIF

Les *Comptes de Chèques* qui s'élèvent à ..... F. 10.531.823.727  
sont en légère augmentation. Ils constituent les  
comptes non commerciaux de la clientèle.

Les *Comptes Courants*, c'est-à-dire les Comptes  
commerciaux, passent de F. 60.623.892.330 à ... F. 55.145.034.538

La diminution ainsi enregistrée est largement  
compensée par l'accroissement sensible des Bons  
et Comptes à échéance fixe.

Les *Banques et Correspondants* figurent pour .. F. 13.609.264.791  
en diminution de F. 649.399.095.

Les *Comptes exigibles après encaissement* se  
maintiennent à ..... F. 6.339.755.548  
contre F. 6.101.006.238 en 1956. Ainsi qu'il a déjà  
été dit ci-dessus ces comptes ont leur contrepartie  
à l'Actif sous la rubrique *Comptes d'ordre et Divers*.

Les *Créditeurs divers* s'élèvent à ..... F. 35.063.894.303

Ce poste s'est trouvé accru en raison des impor-  
tantes opérations d'émission en cours au 31 Décem-  
bre. Sont également comptabilisées sous cette  
rubrique les opérations de change et de bourse qui  
ne sont pas réglées ainsi que les provisions dépo-  
sées par certaines sociétés pour assurer leur  
service financier.

Les *Acceptations à payer* dont le montant  
s'élève à ..... F. 8.018.671.134  
ont leur contrepartie sous la rubrique "*Débiteurs  
par acceptations*" à l'Actif.

Les *Dividendes restant à payer* sont de ..... F. 35.387.146

Les *Bons et Comptes à échéance fixe* sont passés  
de F. 7.838.228.786 à ..... F. 18.995.428.561  
en nette augmentation comme nous l'avons signalé  
précédemment.

Les *Comptes d'Ordre et Divers* sont portés à .. F. 6.516.302.388 en augmentation de F. 2.315.300.071. Comme chaque année le réescompte du portefeuille figure sous cette rubrique.

Les *Réserves* s'élèvent à..... F. 5.602.634.215 ce qui représente une augmentation nette de F. 1.989.635.153. Cette augmentation s'explique par :

1° — la dotation à la réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1956, soit ..... F. 48.599.348

2° — la prime de fusion constituée le 6 Juin 1957 au moment de l'absorption de la Banque des Pays de l'Europe Centrale soit ..... F. 1.256.248.190

3° — les diverses réestimations et réévaluations consécutives aux évolutions monétaires et dont le produit s'est élevé à ..... F. 684.787.615

Le *Capital social* est passé de F. 6.124.000.000 à F. 6.544.000.000 par l'émission de 84.000 actions au nominal de F. 5.000, remises aux actionnaires de la *Banque des Pays de l'Europe Centrale* du chef de l'absorption de cette Banque le 6 Juin 1957.

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le Compte de Profits et Pertes laisse apparaître un solde créditeur de..... F. 1.083.815.190 en augmentation de F. 111.828.214 sur l'exercice précédent.

Les profits sont en augmentation sous leurs trois rubriques :

— le produit des *émissions, placements et portefeuille titres* passe de F. 1.415.604.557 à ..... F. 1.736.787.936  
— celui de *l'escompte, intérêts, commissions et divers* de F. 3.085.174.348 à..... F. 4.628.104.409  
— le *bénéfice net des succursales à l'étranger* de F. 220.736.366 à ..... F. 244.807.170

*Total du Crédit*..... F. 6.609.699.515

Les frais généraux et les charges atteignent un montant de ..... F. 5.525.884.325

Les principaux postes sont :

*Dépenses de personnel* qui s'élèvent à..... F. 2.345.065.201  
*Impôts et contributions* qui figurent pour ..... F. 2.212.479.256

Les frais relatifs à l'absorption de la BANQUE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ont été entièrement pris en charge dans l'exercice 1957.

Le rapport de votre Conseil d'Administration nous a été communiqué; nous n'avons aucune remarque à formuler sur les informations d'ordre comptable qu'il contient.

Nous vous proposons donc d'approuver le bilan tel qu'il vous est présenté ainsi que le projet d'affectation des bénéfices de l'exercice.

Paris, le 29 Avril 1958

*Les Commissaires aux comptes :*

Signé : Carlos MULQUIN  
Henri LÉON  
Philippe SIMON

Commissaires agréés par la  
Cour d'Appel de Paris

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues  
à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

Il ne nous a pas été donné au cours de l'exercice 1957 avis d'opérations spécialement autorisées dans le sens et suivant la procédure prévue par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Paris, le 29 Avril 1958.

*Les Commissaires aux comptes :*

Signé : Carlos MULQUIN

Henri LÉON

Philippe SIMON

Commissaires agréés par la  
Cour d'Appel de Paris

## COMPTES

de l'Exercice 1957

# BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1957

## ACTIF

## PASSIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER				FRANCE MÉTROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
295.210.085 »	1.242.506.730 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission	F. 1.537.716.815 »	Comptes de Chèques .....	F. 10.531.823.727 »	5.310.480.082 »
21.432.340.070 »	3.504.777.880 »	Banques et Correspondants .....	24.937.117.950 »	Comptes-Courants .....	55.145.034.538 »	36.928.154.398 »
59.969.369.871 »	25.184.875.658 »	Portefeuille-Effets .....	85.154.245.529 »	Banques et Correspondants .....	13.609.264.791 »	9.849.771.477 »
263.888.868 »	26.263.510 »	Coupons .....	290.152.378 »	Comptes exigibles après encaissement...	6.339.755.548 »	3.118.822.592 »
8.532.178.117 »	5.481.402.691 »	Comptes-Courants .....	14.013.580.808 »	Créditeurs divers .....	35.063.894.303 »	32.577.641.107 »
156.768.148 »	3.855.602.716 »	Avances garanties .....	4.012.370.864 »	Acceptations à payer .....	8.018.671.134 »	4.911.458.183 »
9.049.695.750 »	1.339.611.388 »	Avances et Débiteurs divers .....	10.389.307.138 »	Dividendes restant à payer .....	35.387.146 »	35.387.146 »
4.911.458.183 »	3.107.212.951 »	Débiteurs par acceptations .....	8.018.671.134 »	Bons et Comptes à échéance fixe .....	18.995.428.561 »	11.279.624.975 »
10.411.776.588 »	1.032.753.017 »	Titres .....	11.444.529.605 »	Comptes d'Ordre et divers .....	6.516.302.388 »	5.034.051.953 »
3.711.042.997 »	3.912.728.151 »	Comptes d'Ordre et divers .....	7.623.771.148 »	Réserves .....	5.602.634.215 »	5.378.302.645 »
41.234.075 »	73.155.601 »	Immeubles et Mobilier .....	114.389.676 »	Capital .....	6.544.000.000 »	6.544.000.000 »
118.774.962.752 »	48.760.890.293 »		F. 167.535.853.045 »	Report à nouveau .....	49.841.504 »	49.841.504 »
				Profits et Pertes, Exercice 1957 .....	1.083.815.190 »	839.008.020 »
					F. 167.535.853.045 »	121.856.544.082 »

## HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	F. 37.682.275.318 »	30.867.621.963 »	6.814.653.355 »
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	66.628.669.193 »	55.708.358.000 »	10.920.311.193 »
Ouvertures de crédits confirmés .....	20.479.054.951 »	15.492.532.056 »	4.986.522.895 »

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1957)

DÉBIT

CRÉDIT

<p style="text-align: center;">I</p> <p>Impôts et Contributions ..... F. 2.212.479.256 »</p>		<p>Émissions, Placements et Portefeuille-Titres ..... F. 1.736.787.936 »</p>	
<p style="text-align: center;">II</p> <p>Dépenses de Personnel ..... 2.345.065.201 »</p>		<p>Escompte, Intérêts, Commissions et Divers ..... 4.628.104.409 »</p>	
<p style="text-align: center;">III</p> <p>Retraites ..... 157.256.505 »</p>		<p>Bénéfice net des Succursales à l'Étranger ..... 244.807.170 »</p>	
<p style="text-align: center;">IV</p> <p>Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles ..... 502.025.460 »</p>			
<p style="text-align: center;">V</p> <p>Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc ..... 199.213.262 »</p>			
<p style="text-align: center;">VI</p> <p style="text-align: center;">Décision de l'Assemblée Générale du 12 Mai 1955</p> <p>Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence. 3.600.000 »</p> <p>Indemnité allouée à MM. les Commissaires ..... 450.000 »</p> <p style="text-align: center;">Décision de l'Assemblée Générale du 26 Avril 1956</p> <p>Indemnité allouée à MM. les Censeurs ..... 900.000 »</p> <p>Bénéfice net ..... 1.188.709.831 5.420.989.684 »</p> <p>Frais d'augmentation de Capital ..... 104.894.641 »</p> <p style="text-align: right;">5.525.884.325 »</p> <p>Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général ..... 1.083.815.190 »</p> <p style="text-align: right;">F. 6.609.699.515 »</p>		<p style="text-align: right;">F. 6.609.699.515 »</p>	

RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts

<b>Solde formant le Bénéfice net mentionné au Bilan général</b> .....	F.	1.083.815.190
5 % à la Réserve légale .....	F.	54.190.759
Intérêt statutaire de 5 % soit :		
F. 250 par action de F. 5.000 nominal .....	F.	327.200.000
soit un disponible de.....	F.	702.424.431
A répartir comme suit :		
<b>aux Actionnaires :</b>		
F. 482,473 par action de F. 5.000 nominal .....	F.	631.461.816
<b>Soit au total :</b>		
<b>F. 732,473 par action de F. 5.000 nominal,</b>		
<b>au Conseil d'Administration :</b>		
après déduction de.....	F.	107.170.000
(Intérêts de 5 % sur F. 2.143.400.000		
de prime d'émission)		
10 % sur .....	F.	12.707.969
(soit F. 702.424.431 — 119.877.969)		
Solde à reporter .....	F.	58.254.646
		<b>689.716.462</b>
		<b>12.707.969</b>

**RÉSOLUTIONS**  
**VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
 du 22 Mai 1958

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les Comptes de l'Exercice 1957 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration, notamment, en tant que de besoin, les changements intervenus dans l'évaluation des postes en devises étrangères.

Elle fixe, pour cet exercice, à :

F. 600 par action de F. 5.000 nominal le montant net du dividende, après déduction de la taxe proportionnelle.

Le dividende sera payable à partir du 30 Mai prochain.

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale,

Réélit M. François CHARLES-ROUX, Administrateur.

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 17 des Statuts, de M. Jean RATY comme Administrateur.

**Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le Rapport Spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'Exercice 1957.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## SUCCESSALE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE - PARIS, 12, Rue de Castiglione

Directeurs . . . . . MM. J. ARGOUD, J. POLLITZER.  
Directeurs-Adjoint . MM. F. REUTER, R. SCHWARTZ.  
Fondé de Pouvoirs . M. L. DEPRAZ.

## SUCCESSALE DE MARSEILLE, 37, Cours Pierre-Puget

Directeur . . . . . M. J. RENARD.  
Sous-Directeur . . . M. G. BILLOD.  
Fondés de Pouvoirs. MM. R. PARRA, T. VAN WENT.

## SUCCESSALE D'ALGER, 18-24, Avenue Claude-Debussy

Directeur . . . . . M. P. JARRY.  
Fondés de Pouvoirs. MM. P. CHEVALLIER, C. GALL.

## SUCCESSALE DE CASABLANCA, 79, Avenue du Général d'Amade

Directeur . . . . . M. P. PÉAN.  
Sous-Directeur . . . M. A. CATEZ.  
Fondés de Pouvoirs. MM. R. FIERQUIN, C. BOYELDIEU, F. JOURDAN.

## SUCCESSALE D'AMSTERDAM, 53g, Herengracht

Comité Consultatif . MM. BARON C. J. COLLOT D'ESCURY, A. DEKNATEL, J. OLYSLAGER,  
W. H. DE MONCHY.  
Direction . . . . . Directeur : M. F. VAN OYEN.  
Sous-Directeurs : MM. P. MULDER, J. H. BOOMSTRA.  
Fondés de Pouvoirs : MM. C. H. BOENDERMAKER, C. W. VAN OS.

BUREAU DE ROTTERDAM  
36, Van Vollenhovenstraat  
Directeur : M. W. WERNER.

## SUCCESSALE DE BRUXELLES, 31, Rue des Colonies

Comité Consultatif . MM. J. MOISE, *Président*, BARON H. DE TRAUX DE WARDIN,  
BARON P. G. KRONACKER, M. LE CLERCQ, J. LEMAIGRE, J. VAN HOUTTE.  
Direction . . . . . Directeur : M. M. NAESSENS.  
Directeurs Adjointes : MM. R. COLLIGNON, L. VAN DE SOMPELE.  
Sous-Directeurs : MM. G. FERRAND, A. FUNCK, M. VERHOEVEN, C. COURTIN.  
Fondés de Pouvoirs : MM. A. BILQUIN, J. CARELS, L. THIBAUX, R. STASSART,  
L. FRANKEN, R. VANES, J.-B. VAN HAELEN, A. VAN RILLAER, A. DRALANS,  
J. MEUWESE, E. VAN DEN BORRE.

BUREAU D'ANVERS  
Hotel Osterrieth, 85, Meir  
Directeur : M. F. BERTRAND.

AGENCE DE LÉOPOLDVILLE  
Forescom-Building, Avenue de la Douane  
Directeur : M. A. DRALANS.

## SUCCESSALE DE GENÈVE, 6, Rue de Hollande

Comité Consultatif . MM. V. GAUTIER, A. LOMBARD, C. AUBERT, P. DE SALIS.  
Direction . . . . . Directeur : M. E. DE RHAM.  
Sous-Directeurs : M. A. D'ARBIGNY, R. WURLOD, G. CHALIER, G. GRENIER.  
Fondés de Pouvoirs : MM. M. BIRRAUX, E. GABUS.

CHANGEMENT DE BANQUE

LE BANQUE DE FRANCE

181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

IMPRIMERIE SPÉCIALE  
DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS  
PARIS